

Zeitschrift:	Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber:	Bibliothèque Historique Vaudoise
Band:	110 (2007)
Artikel:	Coffres en pierre - coffres en bois : la nécropole néolithique moyen de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie, France)
Autor:	Baudais, Dominique / Gatto, Esther / Gisclon, Jean-Luc
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-835942

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Coffres en pierre - coffres en bois : la nécropole néolithique moyen de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie, France)

Dominique Baudais, avec la collaboration d'Esther Gatto, Jean-Luc Gisclon et Sylvie Saintot

Résumé : Découverte en 2002 à l'occasion d'un diagnostic, la nécropole de Genevray a été fouillée en 2004 et 2005. Elle a livré un ensemble de 220 sépultures, 132 cistes et 88 coffres en matière périsable. La construction des cistes recourt à trois procédés d'assemblage, le plus fréquent voit l'appui des deux plus grandes dalles contre les plus petites dans 80 % des cas. Le fond du coffre est constitué du substrat morainique, mais trois cistes présentent des dallages et une quatrième avait un plancher. Les coffres en bois sont assemblés selon le même schéma que les cistes et ne présentent pas de fond construit. L'orientation des architectures de bois au nord-est est plus régulière que celle des cistes et l'organisation spatiale indique qu'ils se regroupent dans la partie nord-ouest de la nécropole.

Un menhir a été retrouvé en position secondaire, abattu et enfoui dans une fosse de condamnation datant du début de notre ère. Plusieurs indices montrent que des dalles gravées ont été utilisées dans la construction des cistes.

La datation de l'ensemble se situe entre 4900 et 3800 av. J.-C., une date plus récente situe la dernière occupation funéraire vers 3500-3350 av. J.-C. Cette chronologie absolue confirme que les cistes et les coffres en bois sont contemporains et que les rituels collectifs sont présents dès le début de la séquence.

Le mobilier funéraire est rare, 22 tombes livrent de la parure, 7 de l'industrie lithique et 2 des céramiques. Parmi les objets nouveaux on peut citer un bracelet en bois d'élan et une série de boutons à gorge d'origine nord orientale.

Zusammenfassung: Das bei Voruntersuchungen 2002 entdeckte Gräberfeld von Genevray wurde 2004 und 2005 untersucht. An der Fundstelle kamen insgesamt 220 Gräber zum Vorschein, davon 132 Steinkisten und 88 Kisten aus vergänglichem Baumaterial. Bei der Errichtung der Steinkisten kamen drei verschiedene Konstruktionsweisen zum Einsatz, wobei in 80 % der Fälle, die zwei grösseren Seitenplatten gegen die schmaleren Endplatten gelehnt wurden. Die Kistensohle wurde in der Regel durch das anstehende Endmoränensubstrat gebildet; drei Kisten waren mit kleineren Platten ausgelegt, eine weitere war mit einem Holzboden versehen. Die Holzkisten sind nach dem gleichen Schema wie die Steinkisten errichtet und besitzen keinen Boden. Die Ausrichtung der Holzbauten nach Nordosten ist regelhafter als diejenige der Steinkisten und ihre räumliche Anordnung zeigt, dass sie im nordwestlichen Teil des Gräberfeldes konzentriert sind.

In einer um die Wende zum ersten nachchristlichen Jahrtausend datierten Grube fand sich ein umgeschlagener Menhir in Sekundärlage vergraben. Mehrere Hinweise deuten darauf hin, dass Steinplatten mit Gravuren beim Bau der Steinkisten verwendet wurden.

Die Datierung des Gräberfeldes umfasst eine Zeitspanne zwischen 4900 und 3800 v. Chr., ein jüngeres Datum gibt einen Anhaltspunkt für eine letzte Belegungsphase um 3500-3350 v. Chr. Diese absoluten Datierungen bestätigen die Gleichzeitigkeit von Steinkisten und Holzkisten sowie das Auftreten von Kollektivbestattungen seit dem Beginn der Belegung.

Grabbeigaben sind selten. Zweiundzwanzig Gräber enthielten Schmuck, sieben Steingeräte und zwei Keramik. Unter den bemerkenswerten Fundgegenständen sind ein Armring aus Elchgeweih und eine Reihe von Doppelknöpfen nordöstlichen Ursprungs hervorzuheben.

Abstract: The Genevray necropolis was discovered in 2002 during the course of an investigation. It was excavated in 2004 and 2005. 220 burial places have been uncovered, 132 cists and 88 coffers made out of perishable materials. There were three methods of constructing the cists, the most common was to lean the two largest slabs against the smaller ones – this in 80 % of the cases. The morainic substrate forms the floor of the chests, but three of the cists show traces of paving and a fourth one must have had a wooden floor. The wooden coffers are put together according to the same plan as the cists and have no built-in base. As a whole, the wooden constructions face north-east more consistently than the cists and they occupy the north-western part of the necropolis.

A menhir has been discovered in a secondary position, it had been thrown down and discarded in a ditch dating back to the beginning of our era. There are many indications that stone slabs with engravings had been used for the construction of cists.

The site dates back to 4 900 and 3 800 B.C., the last burial seems to have taken place about 3 500-3 350 B.C. The absolute chronology proves that cists and wooden coffers were contemporary and that collective rituals took place from the very beginning.

Funerary objects are rare; there were some pieces of adornment in 22 tombs, 7 contained stone artefacts and 2, some pottery. There was an unusual bracelet made of elk horn and a collection of buttons in the shape of discs with a groove cut round the rim, of north-eastern origin.

Avant-propos

La découverte de la nécropole de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie) fait suite à un diagnostic de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) réalisé en 2002 sur le tracé de la future route de contournement de Thonon-les-Bains. Suite à cela, en 2004, une fouille préventive d'une durée de six mois a été menée par l'INRAP. En 2005, un complément de décapage a permis de compléter exhaustivement le plan des sépultures en coffre de bois sur le secteur menacé de destruction. Pour la séquence néolithique qui nous intéresse, l'intervention a révélé 220 sépultures dans l'emprise du chantier (132 cistes et 88 coffres en bois) ainsi que des fosses à la fonction encore mal élucidée et un menhir mis à bas. La fouille a permis de traiter 73 sépultures, quelques fosses et de prélever 28 cistes,

mais près de 120 tombes durent être abandonnées sur place après enregistrement de leur état d'apparition.

Située en milieu non urbanisé, la nécropole de type Chamblandes de Genevray est la plus importante et la plus complète connue à ce jour. L'opportunité de réaliser l'étude exhaustive d'une grande nécropole de type Chamblandes et d'établir un référentiel de poids pour l'arc alpin n'a malheureusement pas été saisie par l'autorité compétente. Le début des travaux de construction sur ce secteur du chantier ayant été différé, il a par chance été possible de compléter de manière informelle notre documentation. Ce travail bénévole étalé sur 16 mois a principalement porté sur les coffres en bois dont la distribution forme un ensemble spatialement homogène mais qui fut trop peu documenté en 2004, par suite des circonstances de la campagne de fouille. Nos efforts ont surtout porté sur cette pratique funéraire encore peu étudiée dans le contexte Chamblandes en dehors de la nécropole de Vidy (Lausanne, Vaud).

Devant l'étendue des sujets que nous souhaitions aborder dans le cadre de ce colloque, nous avons scindé la présentation des premiers résultats obtenus à Genevray en deux communications qui se complètent. Nous présentons dans cet article les données archéologiques générales de la nécropole en intégrant aux résultats de la fouille de 2004 les principaux acquis des travaux plus récents sur les coffres en bois. Pour notre part, nous traiterons plus particulièrement de l'architecture des coffres et de la présence du mobilier pour tenter d'appréhender, à l'appui des datations absolues, l'organisation de la nécropole et la dynamique de son fonctionnement.

De leur côté, Esther Gatto et Jean-Luc Gisclon se penchent exclusivement sur les données de la fouille de 2004 dont ils analysent en détail les importantes variations enregistrées dans la gestion de l'espace sépulcral des coffres pour proposer une première lecture en terme spatial.

Situation

Le site de Genevray est localisé à l'ouest de la ville de Thonon-les-Bains, sur une terrasse fluvio-glaciaire distante d'environ 1 km de la rive du lac Léman (fig. 1). Ce plateau situé en retrait d'un cordon morainique culmine à 85 m (457,50 m) au dessus du plan d'eau. Il fait partie du complexe réseau de terrasses qui se sont formées au stade de décrue du glacier rhodanien (tardiwürm). La large terrasse sur laquelle est établi le site est bordée au nord-est par le marais de la Versoie et entaillée au sud-ouest par le cours encaissé du Pamphiot, un petit affluent du Léman. Hormis la nécropole néolithique, le site de Genevray a livré de nombreuses structures (fosses domestiques, foyer et TP) qui témoignent d'une occupation du lieu au Bronze final (BF3 / Ha B1) qui s'étend de manière diffuse sur l'ensemble du secteur étudié. La période antique est attestée, entre autres, par deux fosses d'incinération localisées au sud de la terrasse et qui sont attribuées au 1^{er} siècle après J.-C. Enfin, les époques plus récentes ont imprimé leurs marques à travers la présence de plusieurs fossés et grandes fosses d'épierrement qui ont parfois été la cause de destructions de cistes néolithiques.

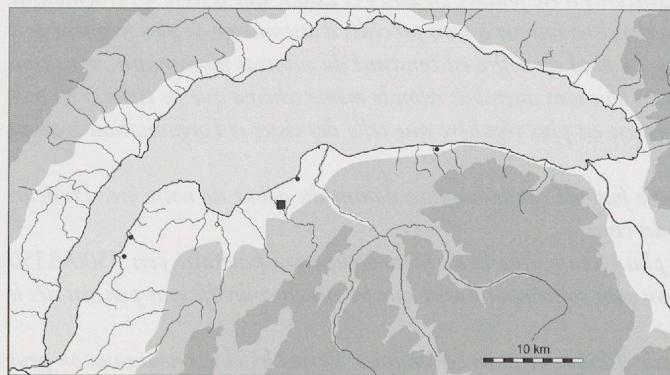


Fig. 1. Situation de la nécropole de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie, France).

« Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental »

La partie de la nécropole recoupée par le projet routier occupe le secteur central de la zone étudiée et représente une surface d'environ 2600 m², soit presque les deux tiers de la surface totale de la nécropole estimée à la suite d'une prospection géo-électrique réalisée à l'ouest de la limite de fouille.

Historique de l'intervention

Guidé par les relevés stratigraphiques réalisés dans les sondages du diagnostic de 2002, le secteur a été décapé à la pelle mécanique jusqu'à l'approche de l'horizon reconnu comme le niveau de fonctionnement de la nécropole néolithique ou son interface d'érosion. Dans la plupart des cas, ce niveau se trouve en dessous du niveau d'apparition des dalles de couverture. Il peut jouxter le niveau d'affleurement des coffres en pierre ou même se trouver légèrement en dessous. Cette situation a facilité le décapage mécanique à grande échelle de la nécropole. En effet, le niveau de fonctionnement de la nécropole n'est pas conservé sur son flanc sud-est, ni même sur une partie de la limite d'emprise nord-ouest. Sur cette zone dont les cistes sont absentes, le décapage mécanique a été poussé jusqu'au toit du fluvioglaciaire afin de rechercher des fosses de tombes sans dalles dont la présence avait été identifiée lors du diagnostic de 2002.

Le décapage initial ayant mis au jour 115 cistes et 29 coffres en bois, c'est sur cette base que nous avons établi la stratégie de fouille. Il était matériellement impossible de traiter près de 150 tombes à structure complexe dans le délai imparti. Afin de rendre l'analyse des résultats cohérente d'un point de vue spatial, nous avons fait le choix de limiter la fouille à une surface homogène et de la traiter exhaustivement.

Si la limite est de la nécropole demeure incertaine, sa limite au nord et au sud est établie avec certitude. Partant de la partie est, nous avons dans un premier temps privilégié tout le secteur situé au nord-est de la berme centrale pour nous étendre progressivement vers l'ouest et englober la première série de sépultures à coffre en bois. En revanche, toutes les cistes situées dans une bande de 10 m de large le long de la limite d'emprise ouest ont été écartées de l'étude, ainsi qu'un certain nombre de coffres en bois. Après avoir obtenu la prolongation de deux mois de l'opération, la fouille a été étendue au-delà de la berme centrale pour prendre en compte une partie de la limite sud de la nécropole.

Mais devant la complexité de nombreuses cistes traitées durant la fouille, il s'est vite avéré impossible de tenir notre objectif d'exhaustivité spatiale dans le délai fixé. Pour y remédier nous avons prélevé *in extenso* le contenu de 28 cistes situées dans les limites du secteur retenu qui ne pouvaient plus être fouillées sur place. Ces cistes sont à présent conservées dans un local à Thonon-les-Bains ; leur étude est reportée.

Dans le dernier mois de l'intervention, des tranchées ont été pratiquées pour évaluer l'extension possible des sépultures à coffre en bois vers l'est. Les fosses de 22 tombes ont alors été repérées à l'est, mais également au sud de la première série de

fosses. Cette découverte a donné une nouvelle dimension à la nécropole, laissant présager l'existence d'un secteur densément occupé par ce type de sépultures sur toute la moitié nord. Une courte intervention en octobre 2005, nous a permis d'étendre le décapage à la machine jusqu'au toit du fluvioglaciaire amorcé par les tranchées de 2004. Il a révélé 37 fosses de sépultures supplémentaires ainsi que six petites cistes, permettant enfin d'établir le plan complet de la partie de la nécropole située dans l'emprise des travaux (fig. 2).

Le nombre définitif de sépultures présentes s'élève à 220, soit 132 cistes et 88 coffres en bois auxquels il faut ajouter quelques fosses à la fonction encore mal précisée et un menhir abattu. De cet ensemble funéraire, la fouille de 2004 a permis de traiter exhaustivement 73 sépultures (59 cistes et 14 coffres en bois) et de prélever 28 cistes pour une étude ultérieure. Les interventions bénévoles qui ont pris la relève jusqu'au début des travaux sur le secteur en août 2006 ont permis de traiter 80 sépultures supplémentaires (63 coffres en bois, 17 cistes) ainsi que trois fosses également à caractère funéraire. Les 11 cistes abandonnées sans étude ni prélèvement le long de la limite d'emprise ouest ont été préservées par l'aménageur au moyen d'un remblai approprié sous le talus bordant la nouvelle chaussée. L'opération dans son ensemble permettra au final l'étude exhaustive de 87 % des sépultures touchées par les travaux.

Stratigraphie

La dynamique alluviale périglaciaire a imprimé des ondulations de faible amplitude à la surface de la terrasse glacio-lacustre sur laquelle est établie la nécropole. Avec la mise en place progressive des limons, ces légères dépressions ont été des lieux d'accumulation préférentielle. Une bonne partie de la nécropole est à cheval sur deux d'entre elles. Le micro talweg 2, orienté nord-est/sud-ouest, se développe dans l'axe médian de la surface dégagée. L'action érosive du ruissellement de surface, conjuguée aux activités anthropiques, a conduit au niveling progressif de la surface de la terrasse de sorte que le site se singularise par le très faible enfouissement des vestiges préhistoriques (65 cm au centre du talweg et de 30 à 35 cm de part et d'autre des limites d'emprise). Dans l'ensemble, l'état de conservation des tombes situées dans la zone centrale du micro talweg 2, où la séquence sédimentaire est la plus développée, s'est révélé particulièrement bon.

La séquence sédimentaire établie au-dessus des dépôts fluvioglaciaires (us5) peut se résumer, de bas en haut, à travers sept épisodes principaux :

- us4 : limon argileux brun orangé très caillouteux mis en place par colluvionnement et épais de 20 à 30 cm correspond à la formation des sols par altération des formations fluvioglaciaires (us5) ;
- us3 : limon compacté à graviers et petits cailloutis, de 20 à 25 cm d'épaisseur. La surface de cette couche recèle à la fois de rares tessons néolithiques au milieu de tessons pour la plupart attribuables au Bronze final. Les fosses des tombes s'ouvrent depuis le sommet de cette couche qui n'est pas ou plus présente sur la limite est de l'emprise et dans une moindre mesure sur sa limite ouest ;

- us1057 : limon brun jaune, fin et compact d'environ 10 cm d'épaisseur produit d'une décantation en eau stagnante couvre toute la dépression située de part et d'autre de la berme centrale, au milieu de l'emprise;
- us8 : limon brun à gravillons (ép. 8 à 15 cm), conservé, comme le niveau précédent au point le plus déprimé du

- vallum central, là où la séquence sédimentaire est la plus importante;
- us2 : limon meuble, hétérogène, chargé de galets hétérométriques (≤ 12 cm). Cette couche, épaisse de 20 à 25 cm contient des teslimon meuble, hétérogène, chargé de galets hétérométriques (≤ 12 cm). Cette couche, épaisse de 20 à

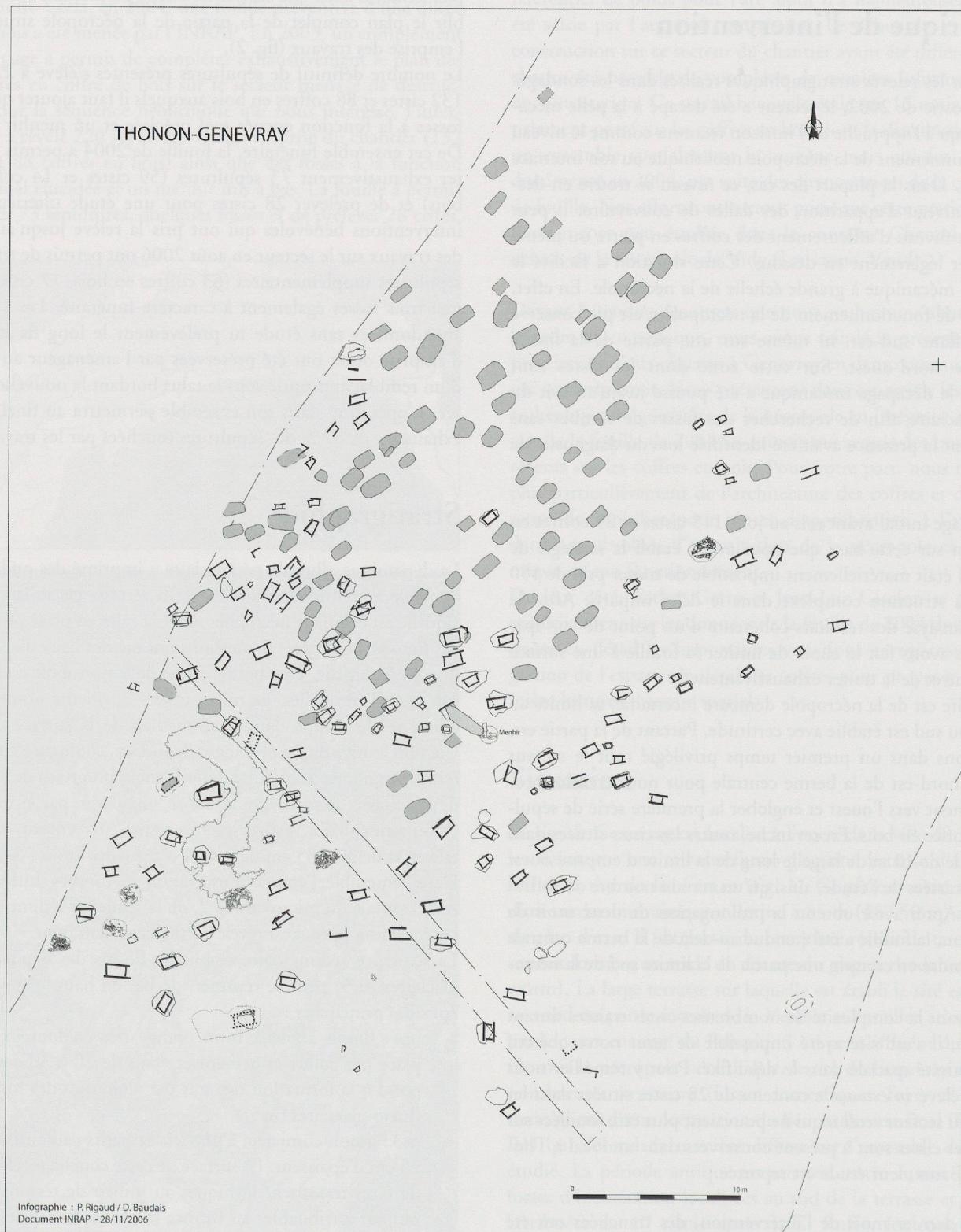


Fig. 2. Plan d'ensemble de la nécropole de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie) située dans l'emprise des travaux. En gris les fosses des sépultures à coffre en bois. (Infographie : P. Rigaud, D. Baudais, Inrap).

25 cm contient des tessons de céramique tournée et non tournée ; elle scelle la nécropole dans toute la partie centrale du vallum. À l'est, elle est tronquée par l'érosion (anthropique?) ;

- us7: limon homogène à petits graviers couvre uniformément sur 20 à 30 cm d'épaisseur l'ensemble du secteur ;
 - us1 : terre végétale (ép. 10 à 18 cm).

La couche 3 dont le sommet témoigne à la fois de l'horizon de creusement (circulation?) des fosses des cistes et des coffres en bois et d'une occupation au Bronze final, soulève des questions complexes sur l'évolution du secteur entre le 5^e millénaire et le début du 1^{er} millénaire avant notre ère. La sédimentation peut certes avoir été faible au cours de ce long intervalle chronologique, mais un hiatus sédimentaire sur plus de 3 millénaires est une hypothèse peu vraisemblable, malgré la topographie de la terrasse. Si l'hypothèse d'une érosion naturelle limitée au sommet des flancs du micro talweg central est recevable, celle-ci ne peut s'appliquer à l'axe longitudinal de la terrasse. La pente y est si faible que seul le déplacement des éléments les plus fins est possible, mais aucun horizon de réduction des éléments grossiers n'a été observé à l'interface de l'us3 et des faciès qui le chevauchent. Cette réduction stratigraphique est plutôt la conséquence d'activités anthropiques prolongées sur un secteur qui a très tôt présenté un potentiel agricole important. La mise en culture de la terrasse est probablement antérieure au Bronze final et s'est poursuivie après sans discontinuer. Aucun niveau de sol de l'occupation Bronze final n'a été mis en évidence sur le secteur de la nécropole. Les fosses qui s'y rattachent sont identifiables au même niveau que les sépultures néolithiques et les tessons des deux épisodes chronologiques sont rassemblés dans le même ensemble stratigraphique. Il s'agit à l'évidence d'une importante érosion d'origine anthropique (labours) sur un espace topographique qui a bénéficié d'un faible colluvionnement entre le Néolithique moyen et l'épisode Protohistorique. Cette absence de stratigraphie pour la phase d'occupation néolithique est un handicap qui fait reposer l'analyse chronologique de la nécropole sur les seules datations absolues.

Sépultures en ciste

Les 132 cistes mises au jour encadrent, à l'est et au sud, le secteur occupé par les coffres de bois. Au centre de la nécropole le chevauchement entre les aires de distribution des deux architectures se marque par une forte imbrication des fosses sépulcrales (fig. 2).

Fosse d'installation

Seules 50 % des cistes ont vu leur fosse d'installation documentée avec précision. Les fosses s'individualisent au sommet de l'us3, leurs fonds atteignant le toit du fluvio-glaciaire à l'exception des petites cistes d'enfants en bas âge. Les dimensions des fosses sont généralement du double de celles du coffre. Celui-ci

occupe le plus souvent la zone centrale, mais parfois, si les dalles longitudinales sont très longues ou particulièrement volumineuses, la position du coffre est légèrement décentrée vers un bord de la fosse, vraisemblablement pour servir d'appui provisoire lors de la pose de la première dalle (ex. T.151, 156, 158). Parfois, la fosse d'installation est plus étroite que la dalle de couverture (T.12, 23, 31, 95, 96, 140, 151, 160, 1004), cet indice témoigne du dépassement de la dalle de couverture à la surface du sol de circulation. La distance qui sépare les cistes entre elles est en général de l'ordre de 2 m, mais au centre et à l'ouest, sur des secteurs présentant de fortes concentrations de sépultures d'enfants, l'écart n'est plus que décimal avec des recoulements entre fosses d'installation.

Coffre

L'orientation des cistes couvre un large spectre allant de nord à est-sud-est avec une dominance du cadran nord-est-est (fig. 3). Le coffre, est toujours rectangulaire et majoritairement formé de quatre dalles de chant (70 %); l'ajout d'une dalle supplémentaire (15 %), voire d'une deuxième (8 %), concerne autant les parois latérales que transversales. Le procédé est à la fois destiné à pallier un manque de matière première appropriée (grande dalle) et à résoudre ponctuellement un défaut d'étanchéité. Les petites dalles transversales sont souvent légèrement trapézoïdales de façon à offrir de meilleurs contacts bord à bord

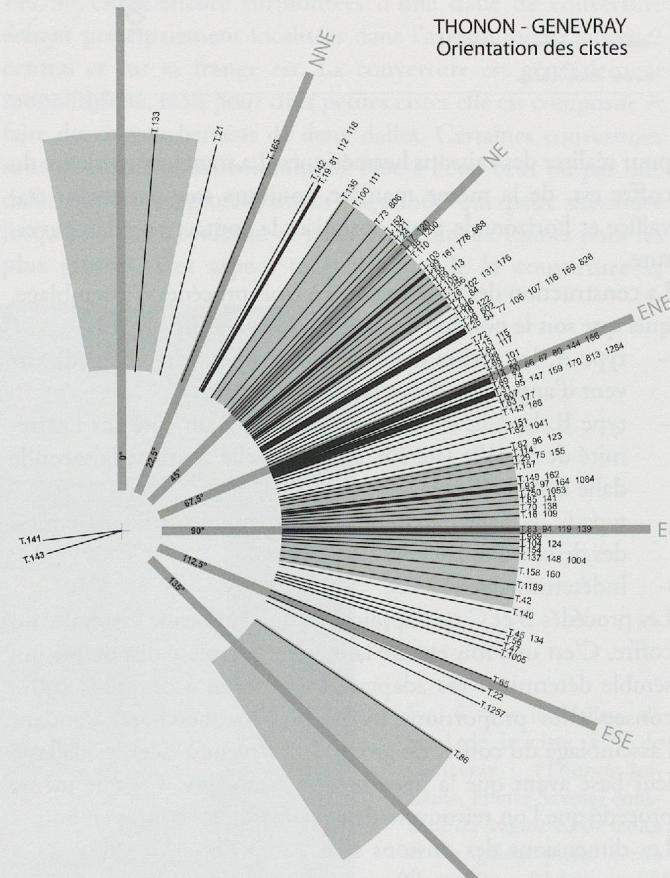


Fig. 3. Cadran d'orientation des sépultures en ciste Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie; dessin D. Baudais, Inrap).

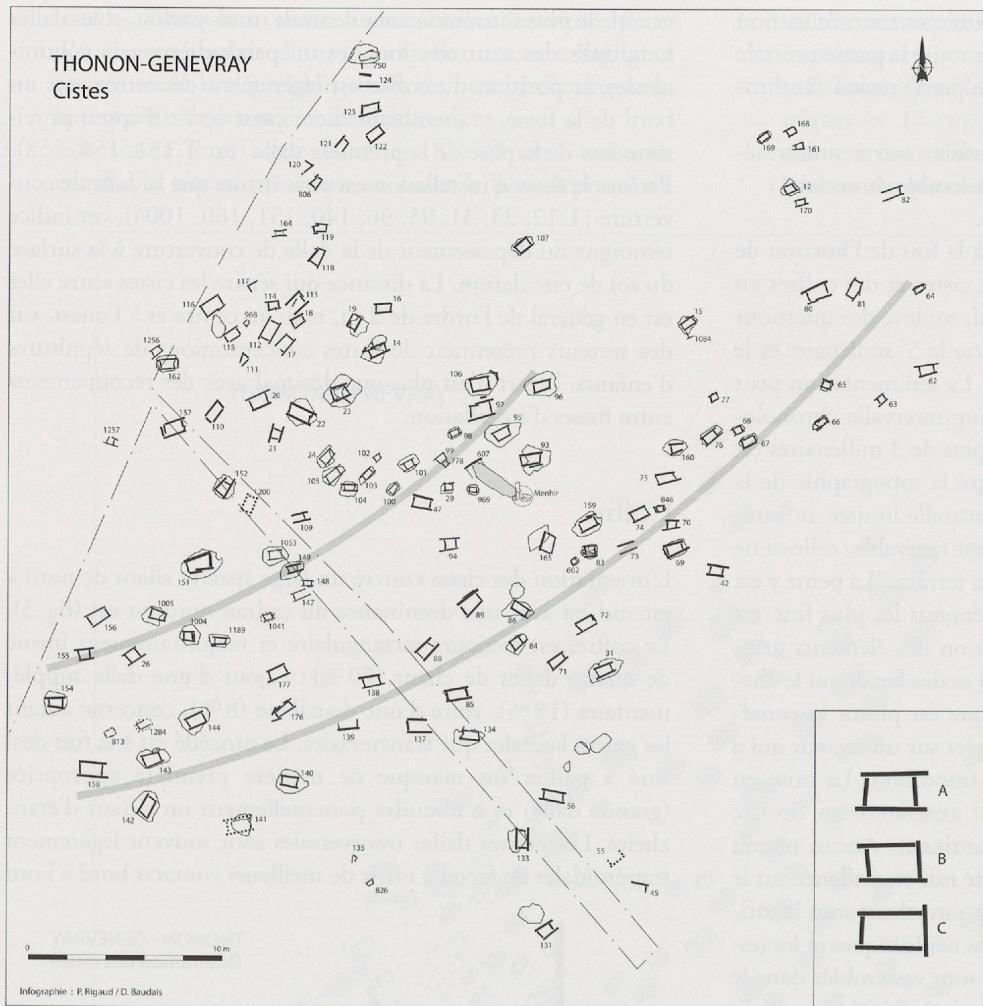


Fig. 4. Plan d'ensemble des sépultures en ciste de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie) avec dalle de couverture lorsque présente. Dans le cartouche à droite, schéma des trois types d'assemblage de coffre pratiqués au sein de la nécropole. Ligne grise : distribution spatiale en «cordon». (Infographie : P. Rigaud, D. Baudais, Inrap).

pour réaliser des caissons hermétiques. La tranche supérieure du coffre est, de la même manière, toujours soigneusement traçonnée et horizontale pour optimiser le contact avec la couverture.

La construction des cistes recourt à trois procédés d'assemblage, quel que soit le nombre de dalles employées (fig. 4) :

- type A, les petites dalles des extrémités (chevet, pied) servent d'appui aux dalles latérales (80 %) ;
- type B, la dalle d'extrémité s'appuie d'un côté sur l'extrémité de la dalle latérale, de l'autre elle soutient la seconde dalle latérale (6 %) ;
- type C, la dalle d'extrémité est en appui sur les extrémités des deux dalles latérales (2 %) ;
- indéterminable (12 %).

Les procédés B et C ne s'appliquent qu'à une seule extrémité du coffre. C'est une fois encore la matière première disponible qui semble déterminer ces adaptations de façon à ce que le coffre conserve les proportions initialement recherchées. Pendant l'assemblage du coffre, de gros galets servent à caler les dalles à leur base avant que la fosse ne soit remblayée. C'est le même procédé que l'on retrouvera dans les fosses des coffres en bois. Les dimensions des caissons sont comprises entre 28 x 23 x 25 cm et 140 x 80 x 90 cm de sorte qu'il existe des coffres à la mesure de toutes les classes d'âge. Si les enfants peuvent trouver place dans toutes les cistes, les sujets adultes, en revanche,

n'intègrent pas de caisson inférieur à 70 x 45 cm. Par ailleurs, il n'y a pas de relation stricte entre la taille des coffres et le nombre de sujets inhumés.

Sur le plan spatial, les coffres à dalle surnuméraire sont dispersés sans regroupement particulier sur l'ensemble de la nécropole, tandis que, pour l'assemblage du coffre, on observe une meilleure représentation du type B à l'ouest, le long de la limite d'emprise.

Aménagement du fond

En règle générale, le substrat fluvio-glaciaire constitue le fond des coffres sur lequel repose directement le corps des défunt, sans plancher intermédiaire perceptible, cependant quatre cistes présentent des aménagements particuliers.

Le premier est un cas unique qui consiste en un dispositif de fond formé de pierres plates encochées à leur sommet et dressées parallèlement aux dalles d'extrémités dans chaque angle du coffre (fig. 5). Ces pierres devaient supporter deux à deux des longerons sur lesquels pouvaient prendre appui un plancher. Les restes des défunt (9 immatures) étaient posés sur ce support artificiellement décollé du fond d'environ 10 cm et dont la fonction demeure énigmatique.



Fig. 5. Vue du fond de la tombe 104 de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie) avec, aux quatre coins du coffre des plaquettes dressées de chant et encochées au sommet qui servaient de support à une structure en matière périssable décollée du sol (plancher?). (Photo: E. Gatto, Inrap).

Le second aménagement consiste en un dallage complet du fond de trois cistes par des galets plats (T143) et/ou des fragments de dalles (T55, T71) (fig. 6). De tels pavements sont rares dans l'aire Chamblandes en dehors de la nécropole de Lenzburg (Argovie; Wyss, 1998) et d'une ciste à Corbassières (Sion, Valais; Baudais *et al.*, 1990), ainsi qu'à Vidy (Lausanne, Vaud) où ce sont deux coffres en bois qui présentent un fond dallé (T34 et T77, Moinat, ce volume p. 195).

Couverture

Les 54 cistes encore surmontées d'une dalle de couverture étaient principalement localisées dans l'axe du micro talweg 2 central et sur sa frange est. La couverture est généralement monolithique, mais pour trois petites cistes elle est composite et faite du chevauchement de deux dalles. Certaines couvertures sont assurées par un volumineux bloc à l'état brut ou par une dalle épaisse et grossièrement façonnée qui peut atteindre jusqu'à 45 cm d'épaisseur et peser jusqu'à deux tonnes pour les plus grosses. Cet aspect mégalithique de la couverture se



Fig. 6. Vue du dallage de fond de la ciste T71 de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie) constitué de fragments de dalles et de galets plats. Deux fragments portent des cupules gravées sur la face non visible. (Photo: D. Baudais, Inrap).

marque par un dépassement important à la surface du sol de circulation alors que les dalles plus fines et/ou plus petites affleuraient plus légèrement ou étaient complètement enterrées pour certaines.

Les contraintes techniques font que lorsque les dalles sont fines (10 cm) elles sont assez strictement taillées aux dimensions du coffre, alors que celles plus épaisses ont tendance à largement déborder son emprise.

Pour les cistes retrouvées sans couverture, l'analyse des dépôts osseux ainsi que le constat de la présence fréquente d'un encroûtement de calcite plus ou moins important sur le tiers inférieur des parois, tendent à prouver que ces coffres étaient à l'origine surmonté d'une dalle. L'hypothèse d'une couverture définitive en matière périssable résiste difficilement aux faits observés sur les dépôts osseux et la sédimentation ; d'autre part la durabilité réduite du bois n'offre pas les conditions nécessaires à la formation d'une croûte de calcite sur les parois, à savoir un vide prolongé de l'espace sépulcral. Nos observations convergent pour situer la disparition de près de 60 % des dalles de couverture longtemps après l'arrêt du fonctionnement de la nécropole, en un ou plusieurs épisodes accompagnés d'interventions souvent dommageables pour le contenu des sépultures. Signalons encore trois cistes dont la dalle de couverture était enterrée dès l'origine et qui ont révélé un coffre entièrement (T106) ou partiellement (T103, T1041) vide de sédiment. Une telle situation va presque toujours de paire avec des sépultures complètement enterrées, à l'exemple des nécropoles des deux sites de Sion à l'avenue Ritz et au chemin des Collines en Valais ou de certaines cistes d'En Seyton (Corseaux-sur-Vevey, Vaud) et de Chamblaines (Pully, Vaud) dans le Bassin lémanique. Pour les autres cistes demeurées couvertes, le comblement des coffres s'est généralement fait par infiltration naturelle, mais dans ces milieux proches de la surface, la fréquentation des micromammifères a été la source d'importantes perturbations.

Choix de la matière première

La matière première des cistes a été prélevée dans les formations morainiques et fluvio-glaciaires des terrasses de Thonon. Ce sont, à de rares exceptions près, des roches métamorphiques originaires de la zone pennique située au sud du Rhône valaisan, en amont de Saint-Maurice. Elles appartiennent, avec leur structure feuilletée prononcée, aux familles des schistes, micaschistes, gneiss, aux roches vertes avec la prasinite et au marbre. Les roches magmatiques sont représentées par quelques blocs de couverture en granite. Les blocs métamorphiques sont présents dans les formations fluvio-glaciaires locales à raison d'environ 6 %.

Il est aujourd'hui très difficile d'estimer le rayon parcouru par les Néolithiques pour s'approvisionner en matière première dans la mesure où l'exploitation des blocs erratiques a été intensive et récurrente à travers les millénaires et où ils ont aujourd'hui presque entièrement disparu du paysage. Mais, comme on peut le constater, le poids de ces blocs ne semble pas avoir été un obstacle à leur transport, puis à leur manipulation lors de la réouverture successive de nombreuses cistes.

L'identification pétrographique de l'ensemble des dalles (540 échantillons) ouvre des perspectives intéressantes en terme d'analyse spatiale des choix d'approvisionnement par tombe (détermination pétrographique M. Burri et J.-J. Charollais). Plusieurs regroupements de tombes peuvent être avancés sur la base de l'utilisation privilégiée de certaines roches (fig. 17). Tous les assemblages n'ont pas la même homogénéité mais ils se révèlent spatialement cohérents et pourraient traduire des regroupements sur lesquels nous reviendrons lors de l'analyse spatiale.

Marquage en surface

Alors qu'un nombre significatif de couvertures n'était pas visible en surface de la nécropole, on enregistre un cas seule-



Fig. 7. Vue de la tombe 106 de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie) immédiatement après l'enlèvement de la dalle de couverture. À gauche et au centre, les trois dalles dressées qui dépassaient du sol de circulation et balisaient l'emprise de la tombe et de dalle de couverture. On remarque l'absence complète de sédimentation à l'intérieur du coffre. (Photo : D Baudais, Inrap).

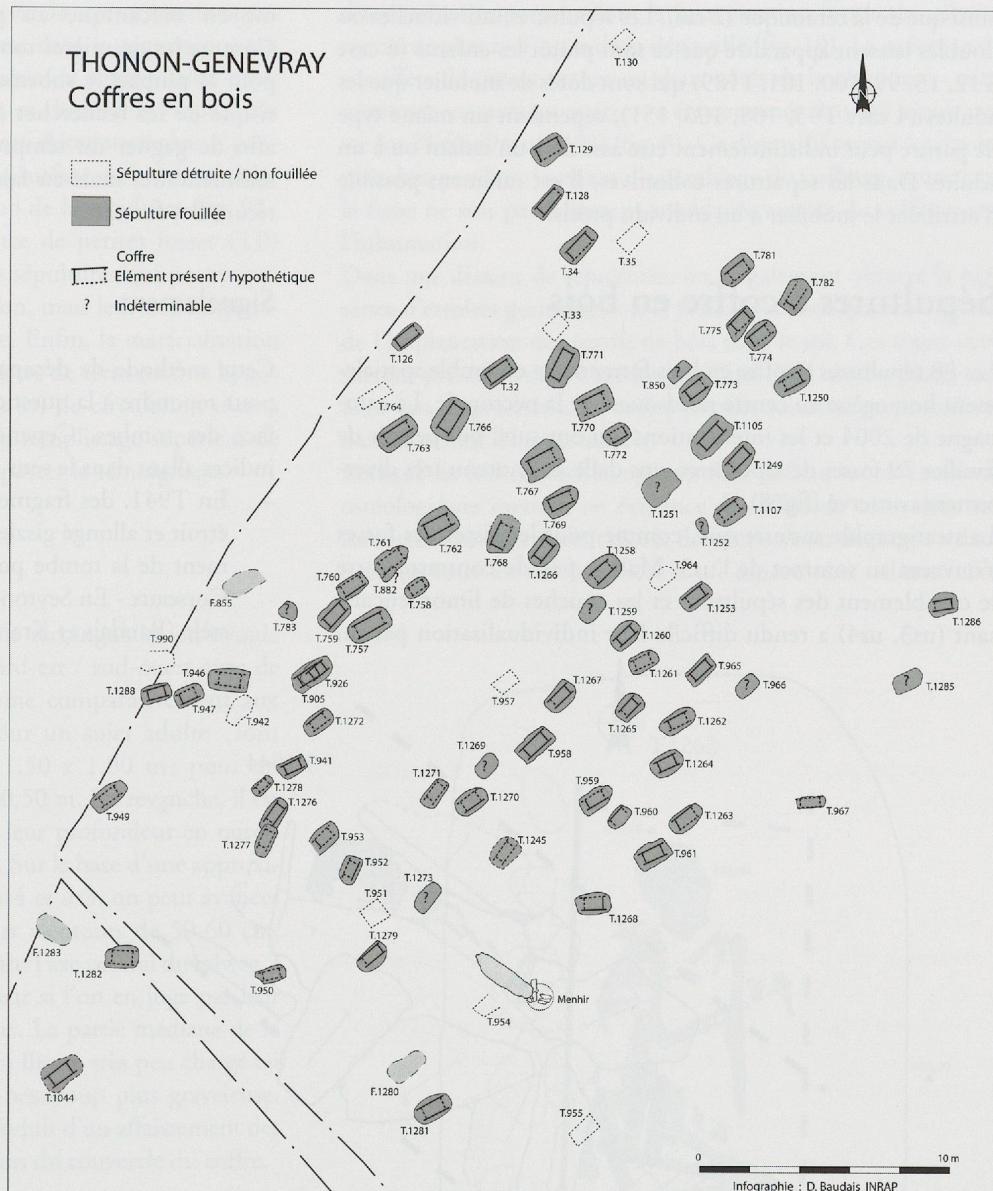


Fig. 8. Plan d'ensemble des fosses des sépultures à coffre en bois de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie). En grisé, les tombes qui ont été fouillées. Les éléments du coffre en bois attestés par les observations de fouille sont en trait continu; ceux restitués à titre d'hypothèse en trait interrompu. (Infographie : D. Baudais, Inrap).

ment de recouplement entre cistes sur l'ensemble de la surface étudiée. D'ailleurs, la façon dont s'organise ce recouplement de T1084 par T15 ne permet pas d'exclure un acte intentionnel. Il est vraisemblable que les sépultures oblitérées devaient faire l'objet d'une signalisation au sol qui pouvait prendre par exemple la forme d'un tertre de terre, d'une balise en bois ou en pierre, mais que l'érosion naturelle et anthropique d'un milieu à faible sédimentation aura presque entièrement oblitéré. Un aménagement de marquage a été mis en évidence autour de la ciste 106 sous la forme d'au moins trois petites dalles dressées, brisées au sommet, qui délimitaient l'emprise de la dalle de couverture en surface (fig. 7). Les cas avérés de marquage en surface sont assez rares, on en connaît quelques uns à Vidy (Lausanne, Vaud; Moinat, ce volume p. 195), à Corseaux-En Seyton (Vaud; Baudais et Kramar, 1990) et au chemin des Collines (Sion, Valais; Moinat *et al.*, ce volume p. 277).

Le menhir couché présent dans la partie centre-est de la nécropole est un marquage mégalithique d'une autre nature qui concerne l'ensemble de l'espace funéraire.

Pratiques funéraires

Nos collègues E. Gatto et J.-L. Gisclon analysent en détail dans l'article qui suit (cf. *infra*) les différents modes de gestion de l'espace sépulcral des tombes fouillées en 2004. On se bornera donc à énoncer brièvement les traits principaux des pratiques funéraires dans les cistes.

Dans les sépultures individuelles, le défunt est déposé les membres fléchis sur le côté gauche, la tête orientée dans le quadrant nord/nord-est à sud-est. Il s'agit majoritairement de dépôts primaires et certaines sépultures témoignent de réinterventions variées marquées par des remaniements et des prélèvements. À mesure que le nombre de défunts augmente à l'intérieur des coffres, les pratiques vont se diversifier, intégrant plusieurs types de gestes funéraires combinés, comme les remaniements ou les réductions. Jusqu'à présent, un seul cas d'inhumation double simultanée a été identifié avec certitude.

Parmi les 76 cistes fouillées, 25 étaient dotées de mobilier d'accompagnement où dominent la parure en pierre, en os ou en coquillage et plus rarement des armatures de flèches (3 cas),

ainsi que de la céramique (2 cas). Les sépultures individuelles ou doubles laissent apparaître que ce sont plutôt les enfants (6 cas : T12, 15, 99, 100, 101, 1189) qui sont dotés de mobilier que les adultes (4 cas : T95, 105, 106, 151), cependant un même type de parure peut indistinctement être associé à un enfant ou à un adulte. Dans les sépultures collectives, il est rarement possible d'attribuer le mobilier à un individu précis.

Sépultures à coffre en bois

Les 88 sépultures à coffre en bois forment un ensemble spatialement homogène au centre nord-ouest de la nécropole. La campagne de 2004 et les interventions qui ont suivi ont permis de fouiller 79 fosses de sépultures sans dalle au contenu très diversement conservé (fig. 8).

La stratigraphie montre que, comme pour les cistes, les fosses s'ouvrent au sommet de l'us3. Mais le peu de contraste entre le comblement des sépultures et les couches de limon encaissant (us3, us4) a rendu difficile leur individualisation par un

moyen mécanique au plus près du niveau d'ouverture. Comme les premières tombes isolées à la machine entamaient pour la plupart le substrat fluvioglaciaire, nous avons pris le risque de les rechercher à la base de la séquence des limons afin de gagner du temps et profiter d'un meilleur contraste sédimentaire, mais en faisant l'impasse sur la séquence supérieure des fosses.

Signalement

Cette méthode de décapage n'était évidemment pas adéquate pour répondre à la question d'un éventuel signalement en surface des tombes. Cependant, deux sépultures ont livré des indices allant dans le sens d'une telle pratique :

- En T941, des fragments de schiste appartenant à un bloc étroit et allongé gisaient au sommet de la fosse. Le signalement de la tombe pourrait rappeler celui de la ciste 9 de Corseaux - En Seyton matérialisée en surface par une petite stèle (Baudais et Kramar, 1990).

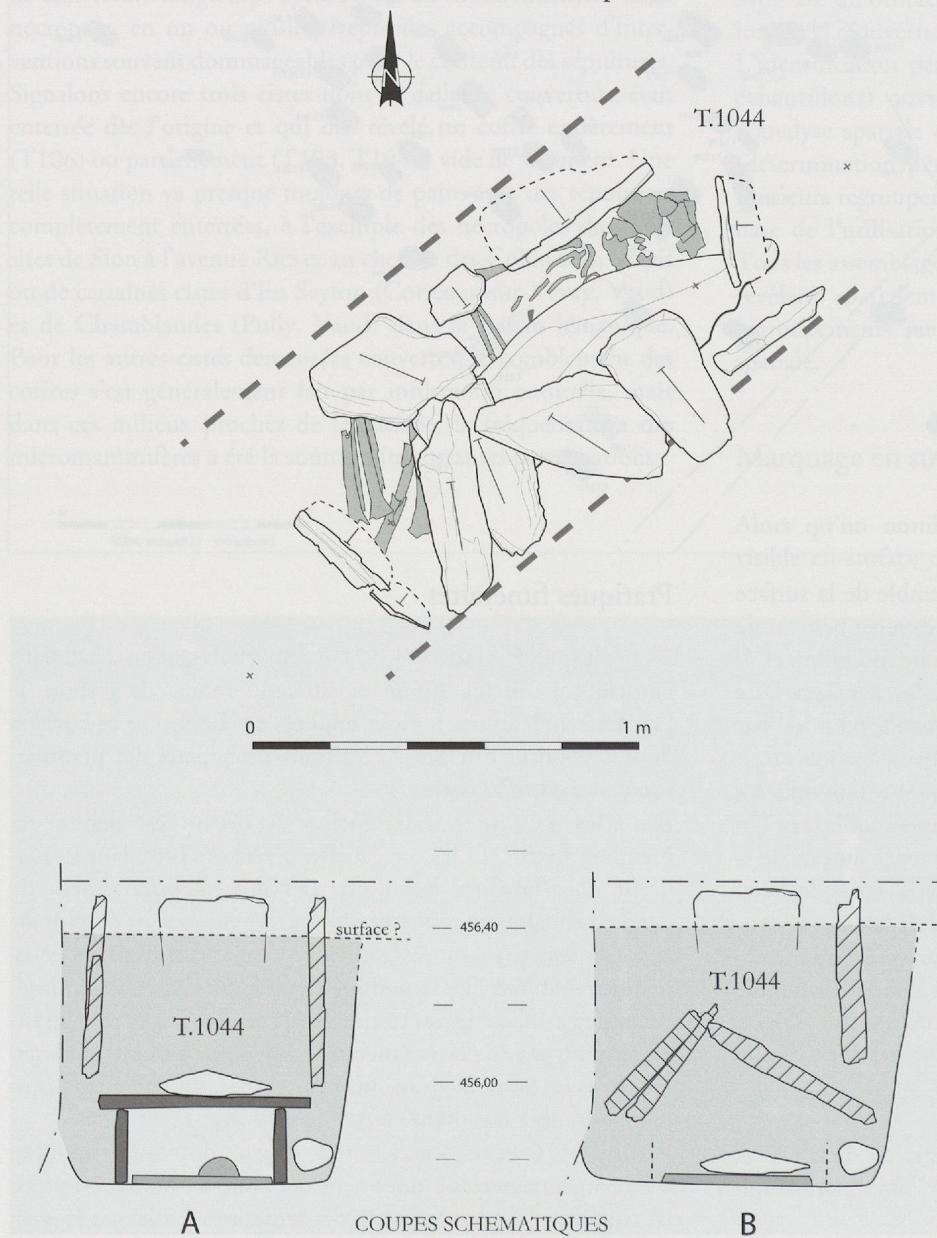


Fig. 9. Tombe 1044 de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie) avec son entourage de petites dalles dans leur position initiale sur chant ou basculée sur le coffre. En bas, la coupe A restitue l'organisation de la sépulture avant la décomposition du coffre en bois ; la coupe B, restitue l'état de la tombe tel que mis au jour après l'effondrement du coffre et l'affaissement d'une partie de l'entourage de pierres. (Dessin et info-graphie : L. Strippoli, D. Baudais, Inrap).

– Isolée à l'extrême sud-ouest de la concentration des coffres en bois, la T1044 présente dans la séquence supérieure de son comblement une série de petites dalles dressées ou basculées qui encadrent et dominent l'espace du coffre. L'agencement des différents éléments amène à penser que les dallettes dépassaient la surface du sol de circulation, faisant office de signalisation de la sépulture (fig. 9). Il faut également évoquer la présence de petites fosses (TP) observées à la périphérie de quelques sépultures qui pourraient avoir accueilli des mâts de signalisation, mais leur contemporanéité avec les tombes n'est pas établie. Enfin, la matérialisation de la tombe en surface par un petit tertre de terre est une hypothèse envisageable, mais l'érosion du sol de circulation n'en a pas gardé la trace. La composition du remplissage supérieur de certaines fosses pourrait toutefois en porter le témoignage.

Fosse

Les fosses d'installation sont de forme rectangulaire ou ovoïde et sont plus strictement orientées nord-est / sud-ouest avec de faibles écart par rapport à la moyenne comparativement aux cistes. Les dimensions des fosses pour un sujet adulte sont comprises entre 2,40 x 1,60 m et 1,50 x 1,00 m ; pour un enfant entre 1,60 x 1,00 m et 0,90 x 0,50 m. En revanche, il est plus difficile d'établir avec précision leur profondeur en raison de la méthode de décapage pratiquée. Sur la base d'une approximation de l'épaisseur moyenne des us4 et us3, on peut avancer des profondeurs qui se situeraient aux alentours de 50-60 cm, mais une dizaine de fosses localisées dans l'axe central du talweg 2 atteindraient 80-100 cm de profondeur si l'on en juge par leur encasement profond dans les graviers. La partie médiane de la fosse est généralement comblée par un limon très peu chargé en graviers tandis que la périphérie est beaucoup plus graveleuse. Cette situation est probablement le produit d'un affaissement des sédiments consécutif à la décomposition du couvercle du coffre.

Coffre

En effet, différents faits et indices permettent la mise en évidence d'un coffrage au centre de la fosse à l'intérieur duquel était placé le défunt. Dans toutes les fosses, le limon de la zone centrale se prolonge jusqu'au contact des restes osseux. Souvent, dans les derniers centimètres du remplissage de la fosse, la limite de cette auréole prend une forme rectangulaire en se réduisant progressivement à la stricte emprise de la partie située au-dessus du squelette. Au contact des restes osseux, le limon occupe uniquement le volume délimité par la structure qui fait obstacle au mélange des sédiments du comblement de la fosse : un coffrage. Ce phénomène n'est pas partout aussi net, mais sa lisibilité sur parfois plus de 15 cm de hauteur est la confirmation dans tous les cas de la présence d'un coffre en matière périssable. Ces observations d'ordre sédimentaire ont été faites sur un peu plus de 50 % des sépultures fouillées.

D'autres observations relevées sur le fond même de la fosse corroborent ces premiers indices. Il s'agit en particulier de galets

d'un calibre important dont la juxtaposition forme des alignements de part et d'autre de la dépouille (fig. 10). La présence de ces effets de parois sur un ou deux côtés de la sépulture – plus rarement sur trois ou quatre – a été constatée dans 60 sépultures sur les 76 fouillées (79 %) (fig. 8). Ce dispositif servait à caler les planches pendant la phase d'assemblage du coffrage, avant que la fosse ne soit partiellement remblayée autour du coffre avant l'inhumation.

Dans une dizaine de sépultures, on a également observé la présence d'étroites gouttières sur le fond de la fosse qui témoignent de l'implantation des parois de bois dans le sol. Ces traces sont surtout présentes dans l'axe longitudinal de la tombe. Dans certains cas, ce procédé a été utilisé comme substitut au précédent, dans d'autres, il lui est associé.

Lorsque les indices archéologiques font défaut, les observations ostéologiques mettent en évidence des effets de contrainte sur les ossements et prouvent que la décomposition des corps a dans presque tous les cas bénéficié d'un espace non colmaté. Sur

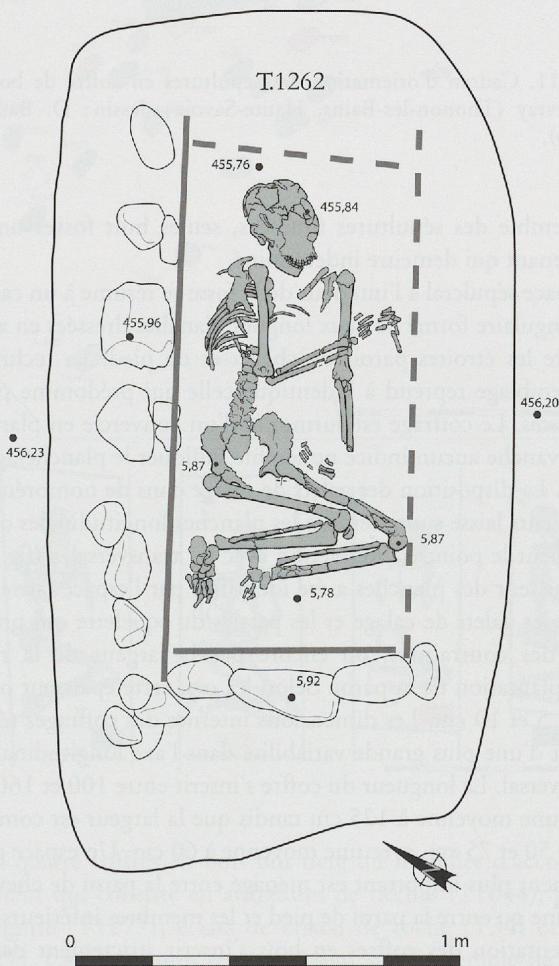


Fig. 10. Tombe 1262 à coffre en bois de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie) dans sa fosse sub-rectangulaire. Les alignements de galets reposant sur le fond de la fosse servent à caler les deux premières planches mises en place pour édifier le coffre (trait plein). Les planches suivantes, en appui sur les premières (position hypothétique), ne nécessitent pas de calage ; c'est le remblaiement de la fosse autour du coffre qui rigidifie l'ensemble. (Dessin : D. Baudais, Inrap).

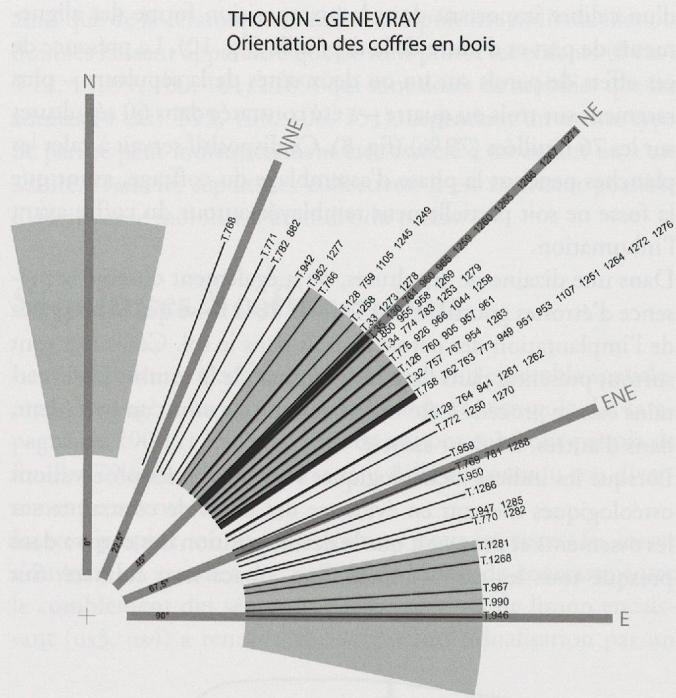


Fig. 11. Cadran d'orientation des sépultures en coffre de bois de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie ; dessin : D. Baudais, Inrap).

l'ensemble des sépultures fouillées, seules huit fosses ont un contenu qui demeure indéterminé. L'espace sépulcral à l'intérieur de la fosse se résume à un caisson rectangulaire formé de deux longues planches dressées en appui contre les étroites parois de chevet et de pied. La technique d'assemblage reprend à l'identique celle qui prédomine parmi les cistes. Le coffrage est surmonté d'un couvercle en planche ; en revanche aucun indice ne semble indiquer le planchage du fond. La disposition des galets de calage dans de nombreux alinéas laisse supposer que les planches longitudinales outrontaient le point d'intersection avec les transversales (fig. 10). L'épaisseur des planches a été identifiée par l'espace laissé vide entre les galets de calage et les parties du squelette qui présentent des contraintes, ou encore par la largeur de la rigole d'implantation de la paroi. Selon les cas, cette épaisseur oscille entre 5 et 10 cm. Les dimensions internes des coffrages témoignent d'une plus grande variabilité dans l'axe longitudinal que transversal. La longueur du coffre s'inscrit entre 100 et 160 cm, avec une moyenne à 125 cm tandis que la largeur est comprise entre 50 et 75 cm, avec une moyenne à 60 cm. Un espace généralement plus important est ménagé entre la paroi de chevet et le crâne qu'entre la paroi de pied et les membres inférieurs. L'orientation des coffres en bois s'inscrit strictement dans le quadrant nord-nord-est / est, avec une majorité au nord-est (fig. 11) qui tranche avec la grande dispersion des cistes.

Pratiques funéraires

Sépulture individuelle

En dépit d'un état de conservation des restes osseux souvent médiocre, 68 coffres en bois permettent une lecture suffisamment précise de la position d'inhumation du défunt. Ce sont, à deux exceptions près, des inhumations primaires individuelles. Le défunt est déposé sur le flanc gauche ou sur le dos, la tête orientée au nord-est, les membres inférieurs fléchis à gauche, tandis que la disposition des membres supérieurs offre plus de latitude. La majorité des coffres ayant été fouillée après la campagne de 2004 et sans le concours d'un anthropologue, la classification proposée ici est un état provisoire qui repose sur la simple lecture de la position des membres après décomposition. L'analyse anthropologique des éventuels mouvements post-dépositionnels reste à faire et pourrait conduire à la révision de certaines attributions, voire au regroupement de certaines classes.

Dans seulement 12 coffres, le défunt est en position hypercontractée ; dans les autres il est seulement en position fléchie et les distinctions dans le positionnement des membres portent presque exclusivement sur les membres supérieurs :

- membre supérieur gauche en extension le long du corps, droit fléchi (17)
- membre supérieur gauche hyperfléchi, bras droit fléchi (10)
- membres supérieurs croisés / mains réunies (8)
- membres supérieurs superposés hyperfléchis (4)
- membres supérieurs superposés fléchis (9)

Sur le plan spatial, les différentes catégories sont dispersées sur l'ensemble de la nécropole sans phénomène de sectorisation, hormis un petit lot de quatre sépultures hyperfléchies au centre est (fig. 12).

Soulignons qu'à la différence des cistes, les sépultures d'enfants en bas âge sont ici sous-représentées. Est-ce un fait réel ou un biais occasionné par la méthode de décapage employée, le doute est permis au regard du caractère tenu des rares fosses pour enfant identifiées.

Sépulture double

Seules deux sépultures peuvent être qualifiées de primaire double. La tombe T761, où un grand immature tient dans le creux du bras gauche un enfant. T882 est vraisemblablement un dépôt double, simultané. Le cas de T949, avec deux inhumations superposées dans les limites de la même fosse, est plus ambigu. Le dépôt du second sujet (immature) n'a occasionné aucune perturbation du premier puisque quelques centimètres de sédiment les séparent. La stratigraphie atteste d'un dépôt successif où la volonté d'associer les deux individus à un même espace sépulcral paraît indéniable, mais leur appartenance ou non au même coffre reste à vérifier.

Sépulture double avec réduction

Deux coffres (T946 et T947) (fig. 13) situés non loin du précédent livrent chacun, dans la même emprise de fosse, une inhumation individuelle accompagnée de la réduction des restes d'un premier occupant. En T947, la réduction des os le long des parois internes du coffre est complète ; en revanche elle n'est

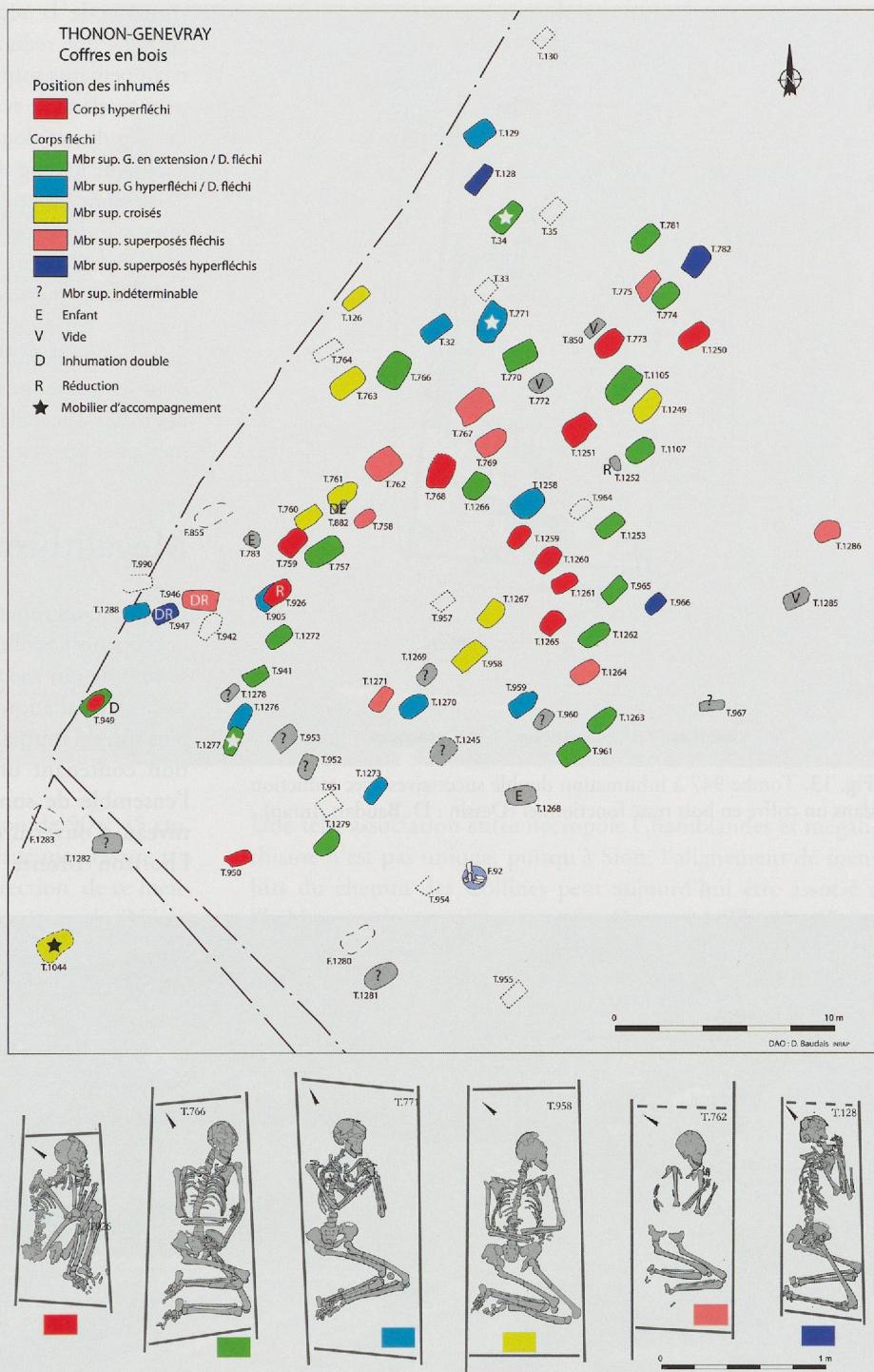


Fig. 12. Plan regroupant les éléments observés dans les sépultures en coffre de bois fouillées (position des inhumés, sépulture individuelle ou double, réduction, mobilier d'accompagnement). (Infographie : D. Baudais, Inrap).

que partielle en T946 où les os du premier occupant ont été épargnés, seul le crâne a été extrait avant d'être redéposé sur les pieds du second inhumé.

Dans les deux cas, le caractère intentionnel du recouplement est indéniable (respect des limites de la fosse et du coffre initial) ; il traduit, comme en T949, la volonté d'associer successivement deux individus au même espace sépulcral. Le coffre 947 était encore fonctionnel au moment de sa réouverture, ce qui est plus difficile à établir pour le coffre 946 qui pourrait avoir été reconstruit. L'intervalle qui sépare les deux inhumations aurait été plus court en T947 qu'en T946.

Seuls quatre coffres en bois ont livré du mobilier d'accompagnement qui consiste en armatures de flèches (T1044), perles en lignite (T1277), éclats de cristal de roche (T34) et silex (T771). Ces sépultures se répartissent sur l'ensemble de l'aire occupée par les coffres en bois (fig. 19).

Recouplements

Les recouplements partiels entre fosses de coffres en bois sont exceptionnels puisqu'on en dénombre seulement trois : T1276/T1277, T761/T882, T905/T926. Dans les deux premiers cas le recouplement n'a eu aucune incidence sur le

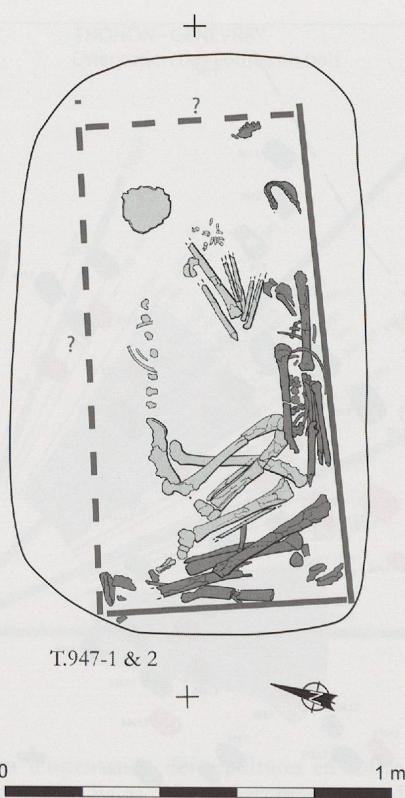


Fig. 13. Tombe 947 à inhumation double successives avec réduction dans un coffre en bois resté fonctionnel (Dessin : D. Baudais, Inrap).

contenu de la sépulture, en revanche, pour le dernier, il a entraîné une réduction partielle des restes osseux de T905. Les recoulements sont vraisemblablement fortuits, même si l'on ne peut totalement écarter une recherche de regroupement.

Les sépultures doubles et les recoulements partiels de fosses se localisent le long de la limite d'emprise ouest, dans un secteur densément occupé, alors qu'ailleurs les sépultures simples sont mieux individualisées les unes des autres. Ces observations contribuent à renforcer l'hypothèse de la présence d'une signalisation des sépultures en surface. De la même manière, les recoulements entre cistes et coffres en bois se limitent à quatre cas dont un seul fut véritablement destructeur (T106/T1245) ; pour les autres, on assiste à de simples empiètements à la marge des fosses d'installation. Seule une signalisation des tombes permet aussi peu d'accidents sur le long terme.

Mégalithisme

Les pratiques funéraires ne sont pas les seules manifestations de l'occupation néolithique du secteur. Au centre de la nécropole se dressait un menhir qui a été retrouvé abattu au pied de sa fosse d'installation dans un fossé de condamnation datant, au plus tôt, du tournant de notre ère (fig. 14). La fosse d'implantation contenant une partie de la base éclatée du menhir et l'ensemble de son système de calage est contemporaine du niveau d'ouverture des fosses de la nécropole et scellée par l'horizon Bronze final. Le menhir, dont la hauteur totale



Fig. 14. Vue du menhir retrouvé couché dans une fosse de condamnation au moins postérieure au Bronze final. À gauche, la fosse d'installation du menhir avec certains éléments de calage encore en place ; à droite, les restes de la ciste T601 presque entièrement détruite par le creusement de la fosse de condamnation. (Photographie : D. Baudais, Inrap).



Fig. 15. Vue de la dalle de couverture de la tombe 105 portant différents motifs de gravures sur la face supérieure. (Photographie : D. Baudais, Inrap).

reconstituée avoisine 3,70 m pour une section de 90 x 45 cm, s'élevait à près de 2,80 m au dessus du sol ; aucune gravure n'a été décelée à sa surface. À quand remonte l'érection de ce menhir ? Est-il antérieur à l'établissement de la nécropole (Néolithique ancien) ou contemporain de sa mise en place au début du Néolithique moyen I ? La stratigraphie ne permet malheureusement pas de répondre.

Cependant, d'autres indices de mégalithisme sont présents en réemploi dans l'architecture des cistes sous la forme de fragments de dalles gravées sur une face. Celle qui couvre la tombe 105 est richement gravée de motifs variés (tridents, animal, cupules...) interrompus par les lignes de fractures occasionnées par la remise en forme de la dalle en tant que couverture de ciste (fig. 15). Dans les tombes 71 et 55, ce sont des éléments du coffre et/ou des dallages constituant le fond des cistes qui portent de profondes cupules. Toutes ces pièces ont appartenu à des dalles plus importantes qui furent fracturées et dont on peut envisager qu'elles étaient à l'origine dressées (sur place?). À l'exception de la couverture de T105 dont les ornementations se trouvent sur la face visible en surface, la vision des gravures n'est pas privilégiée dans l'utilisation qui en est faite dans l'architecture des tombes ; leur valeur symbolique semble hypothéquée. On peut envisager l'hypothèse que les dalles gravées sont contemporaines de l'érection du menhir, mais à la différence des premières, le menhir est resté dressé durant toute la durée de fonctionnement de la nécropole. Ce réemploi des dalles gravées qui peut aussi intervenir tardivement dans le fonctionnement de la nécropole ne nous aide pas à résoudre l'insertion chronologique de cet épisode mégalithique. Il faut à ce titre signaler que la datation absolue de la tombe 71 n'a pas été possible et que le résultat de T55 est aberrant et s'explique par un remaniement historique.

Une telle association entre nécropole Chamblannes et mégalithisme n'est pas unique, puisqu'à Sion, l'alignement de menhirs du chemin des Collines peut aujourd'hui être associé à l'habitat voisin et à la nécropole. Comme à Thonon-Genevray, ces menhirs peuvent être attribués au plus tard au Néolithique moyen I (Moinat *et al.*, ce volume p. 297 ; Moinat et Gallay, 1998).

Premières approches spatiales

Sur le plan spatial, la limite de la nécropole est confirmée au nord et au sud, mais reste incertaine à l'est (fig. 2). La concentration des coffres en bois, encadrée à l'est et au sud par les cistes, forme sur la moitié nord de la nécropole un ensemble spatialement homogène d'emprise plus ou moins rectangulaire. Si l'on se base sur l'orientation moyenne des coffres, on constate que leur implantation s'inscrit dans un quadrillage grossièrement orthogonal qui détermine des rangées plus ou moins longues (fig. 16). La distribution des cistes paraît plus hétérogène et leur orientation polaire nettement moins stricte. Au centre et à l'ouest, les deux types d'architecture sont étroitement imbriqués, tandis que vers l'est et au sud les cistes paraissent distribuées dans deux cordons successifs ceinturant l'espace occupé par les coffres en bois (fig. 4). La limite entre le secteur des coffres en bois et le cordon de cistes le plus à l'est est soulignée par une langue de terrain dépourvue de sépulture où se dressait le menhir aujourd'hui couché. On peut voir dans cet espace un axe possible de circulation et de pénétration à l'intérieur de la nécropole.

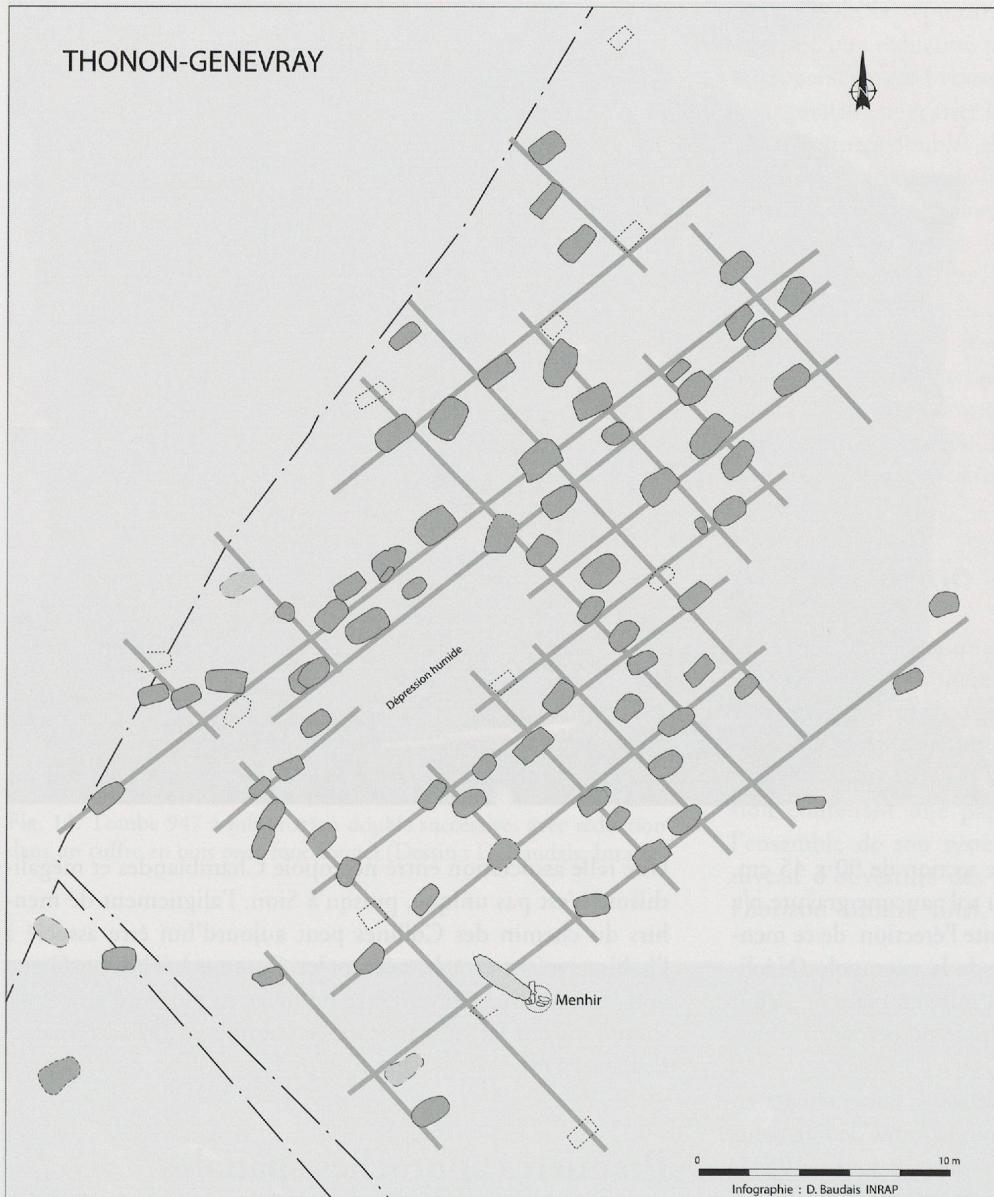


Fig. 16. L'orientation moyenne des sépultures en coffre de bois semble les inscrire dans un quadrillage approximativement orthogonal qui détermine des rangées plus ou moins longues. (Infographie : D. Baudais, Inrap).

Devant une telle densité de sépultures nous avons cherché un moyen de procéder à des regroupements cohérents afin de comprendre selon quels critères se constituait l'agrégation progressive des tombes. Parmi les critères de regroupements suivants – architecture, dimensions, orientation, inhumation individuelle ou collective, âge, mobilier, datation – c'est la sélection pétrographique de la matière première des cistes que nous avons jugé susceptible, dans une première étape, de refléter avec le moins de filtres possible l'acte social qui consiste à construire des coffres pour ses morts. Ce critère d'analyse permet de proposer une première série d'hypothèses de regroupement à l'intérieur de l'ensemble des cistes. Notre démarche est fondée sur les acquis d'une étude ethno-archéologique réalisée par nos soins dans une vallée reculée de l'ouest du Népal qui portait sur l'intégralité des instruments de mouture présents dans un village groupé dont la population pratiquait l'auto-subsistance. Le choix de la matière première selon les différents instruments restituait assez fidèlement l'organisation familiale et les liens de parenté des différentes maisonnées, puisque les territoires

d'approvisionnement et les choix pétrographiques différaient d'un clan à l'autre. C'est de ce constat que nous sommes parti pour analyser les identifications pétrographiques réalisées par les professeurs M. Burri et J.-J. Charollais sur les dalles de Gennevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie). Lorsque l'on soumet les résultats à cette grille de lecture, les ensembles diversément cohérents qui se dessinent (fig. 17) pourraient fort bien traduire une structuration de la nécropole sous forme d'îlots de tombes à caractère familial, clanique ou villageois par exemple... Si l'on applique cette lecture au plan des orientations des cistes (fig. 18) on retrouve certains assemblages du plan précédent ; ils sont toutefois moins nets. Avec la parure, la répartition spécifique des perles en jayet et en calcite (fig. 19) permet de faire le lien entre les deux ensembles de cistes isolés au centre, l'un dominé par des sépultures d'enfants, l'autre par des sépultures d'adultes. C'est là une première série d'indices susceptible de nous aider à comprendre la structuration de la nécropole. L'achèvement de l'étude de toutes les cistes prélevées et fouillées devrait permettre d'approfondir les perspectives ouvertes par cette

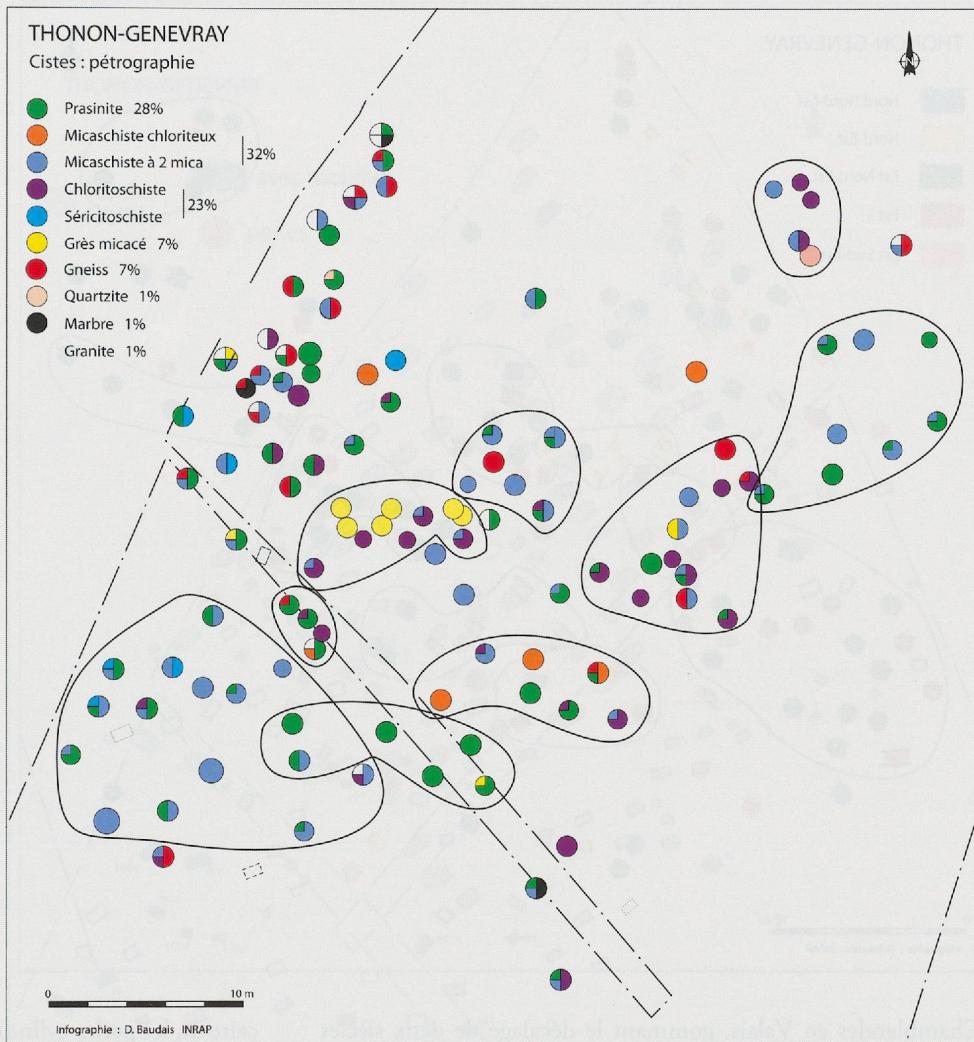


Fig. 17. Plan de synthèse des identifications pétrographiques des cistes de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie) et hypothèse de regroupement par ensembles cohérents. (Infographie : D. Baudais, Inrap).

approche en y intégrant l'ensemble des études archéo-anthropologiques et de multiplier les croisements entre les différents critères.

La grande uniformité des coffres en bois, marquée par la quasi-absence de mobilier, offre moins de possibilité à l'analyse spatiale. Les positions d'inhumation ne font pas apparaître de regroupements significatifs hormis quatre coffres au centre-est avec des corps hyperfléchis. Cependant, sur la bordure ouest, une petite série de coffre en bois se démarque de l'orientation générale dans un secteur où les deux modes d'architecture sont fortement imbriqués. Or, ce sont les mêmes coffres qui contiennent pour la plupart une inhumation à dépôts successifs, avec ou sans réduction (fig. 12). Il semble bien que l'on assiste dans ce secteur, à travers l'exemple de trois tombes, à ce qui pourrait correspondre à un début de « collectivisation » des coffres en bois par des individus qui pratiquent, comme pour les cistes, de nouvelles inhumations dans la tombe. De la même manière, le seul coffre en bois ayant livré de la parure – des perles en jayet – se situe dans l'environnement immédiat des cistes qui présentent ce même mobilier. On a peut-être là un indice de regroupement spatial intentionnel d'individus dont les pratiques funéraires sont en cours de transformation. Il est tout aussi possible que la forte imbrication des cistes et des coffres en bois qui s'observe à l'ouest relève d'une dynamique semblable.

Chronologie absolue

La chronologie de la nécropole repose sur 39 datations d'ossements portant sur 31 cistes et 8 coffres en bois représentatifs de toute la surface étudiée. Une date aberrante et une autre trop récente ont été écartées après identification des causes à l'origine de la pollution. Le fonctionnement de la nécropole court sans interruption sur un bon millénaire (4900-3800 av. J.-C.), seule une date plus récente se détache entre 3500-3350 av. J.-C. (fig. 20). Ces résultats remarquablement cohérents confirment les observations de fouille qui établissaient comme probable la contemporanéité des cistes et des coffres en bois. La sériation selon le type d'architecture des 37 dates retenues montre la synchronie des deux pratiques funéraires et leur persistance jusqu'à l'abandon de la nécropole. Une légère antériorité des coffres en bois sur les cistes (2 dates) est du domaine du possible mais il est difficile de la tenir pour établie, car elle se place dans la marge d'incertitude de la datation. En revanche, la date isolée dans la deuxième moitié du 4^e millénaire est recevable, puisqu'elle correspond à l'une des deux cistes dont les corps étaient en position antipodique, têtes à l'ouest (T143, T141).

Débutant vers 4900/4800 av. J.-C., la séquence de Thonon se révèle totalement synchrone avec l'affirmation du phénomène

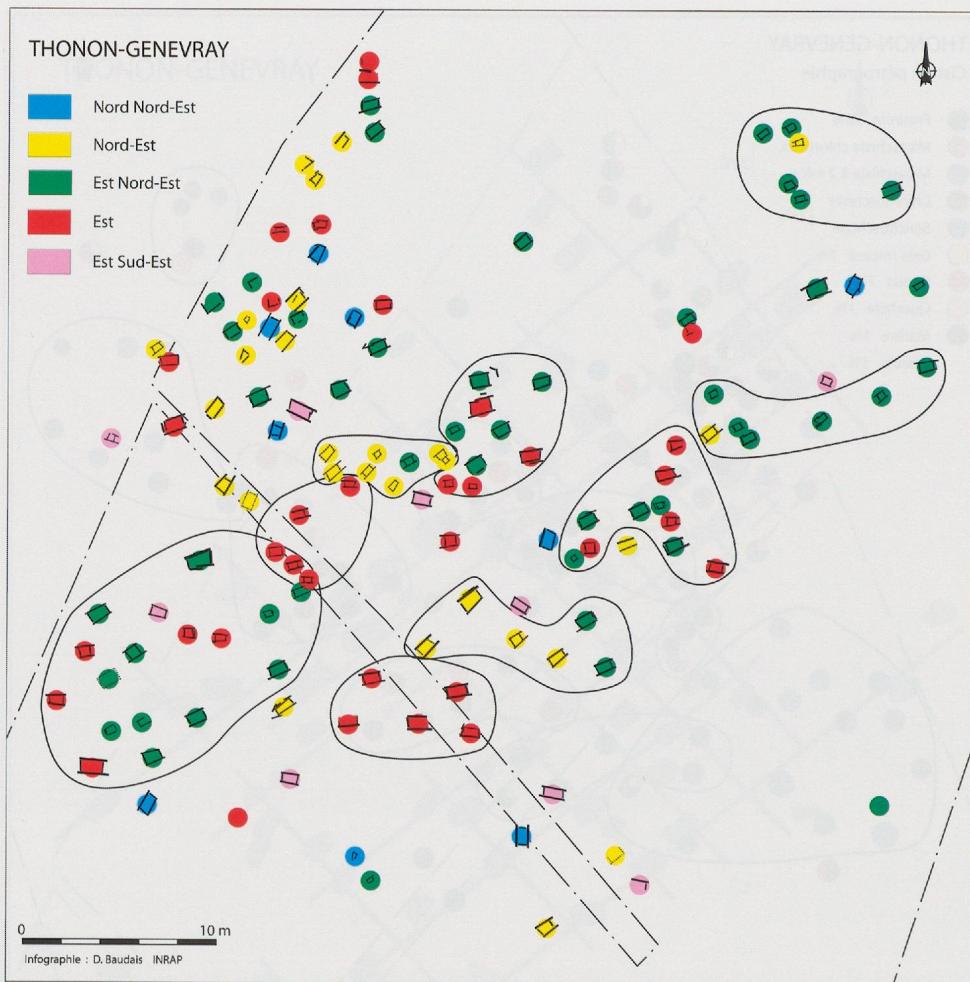


Fig. 18. Plan de synthèse de l'orientation principale des cistes avec proposition de regroupement selon des ensembles cohérents. (Infographie : D. Baudais, Inrap).

Chamblaines en Valais, gommant le décalage de deux siècles qui semblait prévaloir jusque-là (Moinat, 1998). Mais plus important encore, la sériation des cistes selon le type d'inhumation montre qu'inhumations collectives et individuelles se côtoient pratiquement dès la mise en place de la nécropole et que les deux pratiques sont concomitantes avec l'apparition des cistes.

Mobilier funéraire

À l'image des nécropoles du bassin lémanique et de la haute vallée du Rhône, le mobilier d'accompagnement est un produit rare à Genevray, puisque présent dans seulement 29 sépultures sur les 153 à présent fouillées (fig. 17). Il faut souligner que ces objets proviennent majoritairement des cistes, le plus souvent de celles encore surmontées d'une dalle de couverture. Il est possible que les interventions postérieures au fonctionnement de la nécropole aient affecté la représentation du mobilier. La parure y joue un rôle essentiel (22 tombes), suivie de l'industrie lithique (7 tombes) et de la céramique (2 tombes). Une seule tombe (T95) se révèle très richement dotée de parures avec plus de 800 perles de différents types.

Une bonne partie des éléments de parures présents sont de type ubiquiste, comme les pendeloques sur canines et incisives de carnivores ou sur andouiller de cerf, les perles tubulaires en cal-

caire ou les perles cylindriques en lignite et en calcaire. La dotation en éléments de parure de l'adulte de la tombe 95 est intéressante car elle associe aux nombreuses perles cylindriques, un pendentif en coquillage (très corrodé), des boutons de type Glis et de minuscules boutons à gorge en calcaire (fig. 21, n° 3). Ces boutons à gorge sont relativement nouveaux dans le bassin lémanique, puisqu'en dehors de Thonon (Lausanne, Vaud). Cet objet renvoie à l'influence du domaine nord oriental rhénan des types Grossgartach-Rössen qui perdurent jusqu'au début du 4^e millénaire comme le montre les découvertes similaires dans l'habitat de Hornstaad-Hörnle I sur le lac de Constance (Constance ; Dieckmann, 1990). La datation absolue, entre 4300 et 4100 av. J.-C. de la tombe 95, s'inscrit parfaitement dans ce contexte.

Également inédit dans le domaine Chamblaines, l'anneau bracelet en bois de cervidé (élan) dont un exemplaire provient d'une ciste individuelle d'adulte (T151) et le second, destiné à un enfant, d'une ciste collective (T1005) voisine de la première (fig. 21, n° 1-2). Le bracelet d'adulte a une section quadrangulaire et porte une profonde gorge sur la tranche externe alors que l'exemplaire pour enfant est à section plate et mince et de fabrication récente car dépourvu de traces d'usure. Il est possible que le bracelet à gorge ait été serti d'un lien végétal ou de cuir pris dans la rainure. Des exemplaires de bracelets en bois de

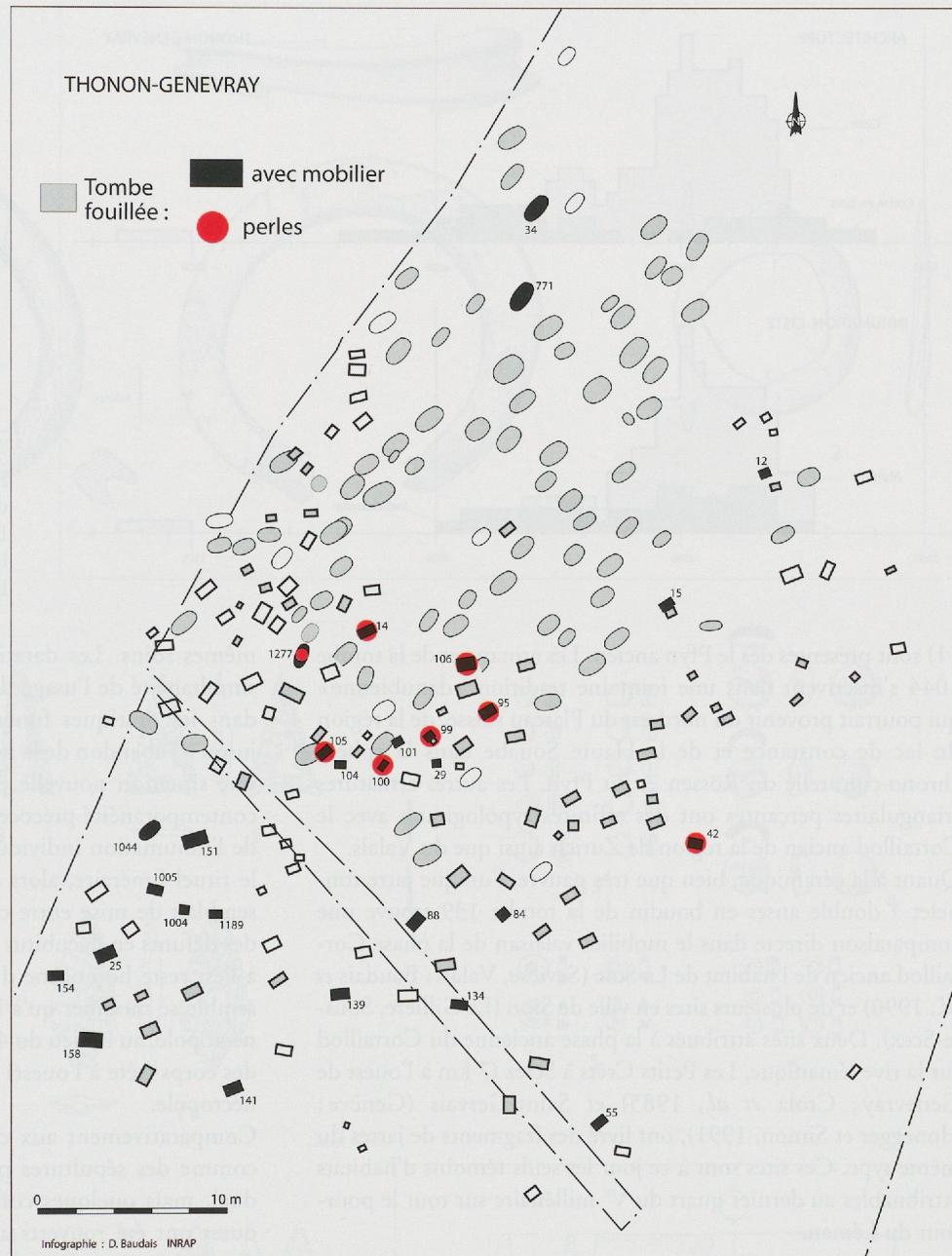


Fig. 19. Plan des tombes ayant livré du mobilier d'accompagnement. (Infographie : D. Baudais, Inrap).

cervidé ou sur matière dure animale sont présents dans quatre sépultures de la nécropole de Rössen ainsi que dans une tombe de Goddula en Basse-Saxe (Fischer, 1956). Plus proche de nous à l'ouest, sur le Rhin moyen, quatre tombes de la nécropole Hinkelstein de Worms-Rheingewann (Meier-Arendt, 1975) ont livré 13 bracelets en bois de cervidé à large section quadrangulaire qui sont morphologiquement proches de l'exemplaire de Thonon. Deux fragments de bracelet en os ont encore été découverts dans une fosse Rössen à Heidelberg (Alfoldy-Thomas et Spatz, 1988) et un autre en bois de cervidé dans une tombe de Strasbourg-Koenigshoffen (Zumstein, 1960). C. Jeunesse (1995) associe ces bracelets aux anneaux-disques irréguliers en pierre de l'horizon Grossgartach qui se prolonge à travers le Rössen jusqu'aux alentours de 4500-4300 av. J.-C. La diffusion de cette tradition jusque dans le bassin lémanique

n'est nullement contredite par la datation absolue des tombes 151 et 1005 qui se placent dans la fourchette 4700-4350 av. J.-C.

L'industrie lithique est rare et presque exclusivement représentée par une dizaine d'armatures de flèches dont cinq proviennent de la tombe à coffre en bois T1044 (fig. 21, n° 7-11). En datation absolue cette tombe se place dans l'intervalle 4350/4250 av. J.-C. Localement, les séries lithiques de la première moitié du Néolithique moyen sont très pauvres, cependant les armatures triangulaire de type long et effilé, à base droite ou concave de Thonon, (n° 7 à 9) évoquent les armatures du Rubané récent d'Alsace, du Rössen et du Néolithique ancien de Souabe dont les modèles vont perdurer en Suisse septentrique jusque dans le Pfyn ancien. De même, les pointes losangiques à pédoncule long plus ou moins dégagé et effilé (n° 10-

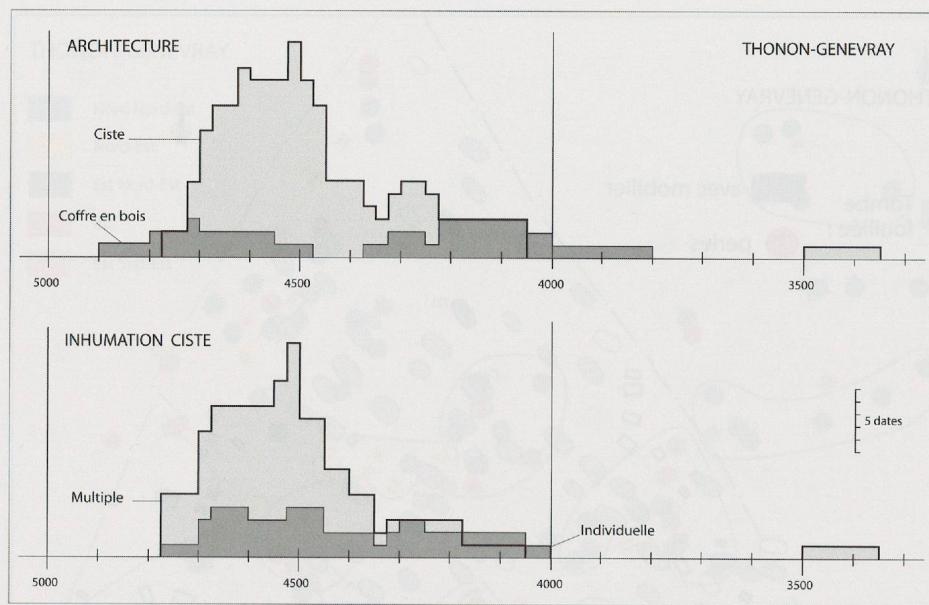


Fig. 20. Histogrammes des dates absolues des tombes de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie) selon l'architecture et la nature des inhumations. (Infographie : D. Baudais).

11) sont présentes dès le Pfyn ancien. Les armatures de la tombe 1044 s'inscrivent dans une lointaine tradition «danubienne» qui pourrait provenir du nord-est du Plateau suisse, de la région du lac de Constance et de la Haute Souabe dans la sphère chrono-culturelle du Rössen et du Pfyn. Les autres armatures triangulaires perçantes ont des affinités typologiques avec le Cortaillod ancien de la région de Zurich ainsi que du Valais. Quant à la céramique, bien que très pauvre, l'unique jarre tonnelet à double anses en boudin de la tombe 139 trouve une comparaison directe dans le mobilier valaisan de la phase Cortaillod ancien de l'habitat de La Soie (Saviese, Valais; Baudais *et al.*, 1990) et de plusieurs sites en ville de Sion (La Gillière, Suisse-Scex). Deux sites attribués à la phase ancienne du Cortaillod sur la rive lémanique, Les Petits Crêts à Sciez (7 km à l'ouest de Genevray; Crola *et al.*, 1985) et Saint-Gervais (Genève; Honegger et Simon, 1991), ont livré des fragments de jarres du même type. Ces sites sont à ce jour les seuls témoins d'habitats attribuables au dernier quart du V^e millénaire sur tout le pourtour du Léman.

Conclusion provisoire

L'analyse de la nécropole de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie) est encore à un stade intermédiaire, puisque 30 cistes prélevées en 2004 restent à fouiller et que l'étude anthropologique doit encore se pencher sur les 65 coffres en bois et les 20 cistes fouillées depuis 2004. Cependant, certains points sont d'ores et déjà acquis et ne devraient pas être remis en question par les compléments d'études.

Les deux architectures funéraires ont recours au même procédé de construction tout en utilisant des matériaux différents qui ne se mélangent pas d'une architecture à l'autre, hormis les cas exceptionnels de cloisonnement interne observés dans quelques cistes (voir Gatto, ce volume, p. 177). On ne constate pas de différence d'architecture entre les cistes à inhumation simple et les cistes à inhumations multiples ; les deux bénéficient des

mêmes soins. Les datations absolues mettent en évidence la simultanéité de l'usage du coffre en bois et du coffre en pierre dans les pratiques funéraires et leur prolongement parallèle jusqu'à l'abandon de la nécropole. Les dates pointent également une situation nouvelle pour le fonctionnement des cistes : la contemporanéité précoce, dès la mise en place de la nécropole, de l'inhumation individuelle et de l'inhumation multiple dans le rituel funéraire, alors qu'un décalage de deux à trois siècles semblait de mise entre ces deux pratiques. Le mode de dépôt des défuns en décubitus latéral gauche avec tête au nord-est ou à l'est reste homogène d'une pratique funéraire à l'autre et ne semble se modifier qu'à l'extrême fin du fonctionnement de la nécropole, au milieu du 4^e millénaire, avec le dépôt antipodique des corps (tête à l'ouest) dans deux cistes de la limite sud de la nécropole.

Comparativement aux cistes, les coffres en bois apparaissent comme des sépultures presque exclusivement à usage individuel, mais quelques coffres au centre de la limite d'emprise ouest ont été rouverts afin d'y introduire un second défunt. Cette opération s'est accompagnée ou non de la réduction des restes du premier occupant. De nouvelles datations devraient permettre de situer chronologiquement le début de cette «collectivisation» de certains coffres en bois. Est-ce le début d'un phénomène général annonciateur de l'abandon progressif des coffres en bois au profit de ceux en pierre ou seulement l'expression de la modification d'un groupe limité d'individus au sein de la population qui pratique le rituel des coffres en bois ? Le nombre plus faible de datations absolues réalisées sur les coffres en bois, dû aux circonstances de leur fouille, ne permet pas encore de répondre précisément à cette question.

Sur le plan de l'analyse spatiale, les premières approches menées sur les cistes tendraient à privilégier un fonctionnement par agrégation de tombes constituant progressivement des sortes d'ilots. Il faut cependant rester circonspect par rapport à cette vision car nous n'en sommes encore qu'au début de l'étude et du croisement des paramètres enregistrés sur le plan archéologique et anthropologique. Le secteur dominé par les coffres en

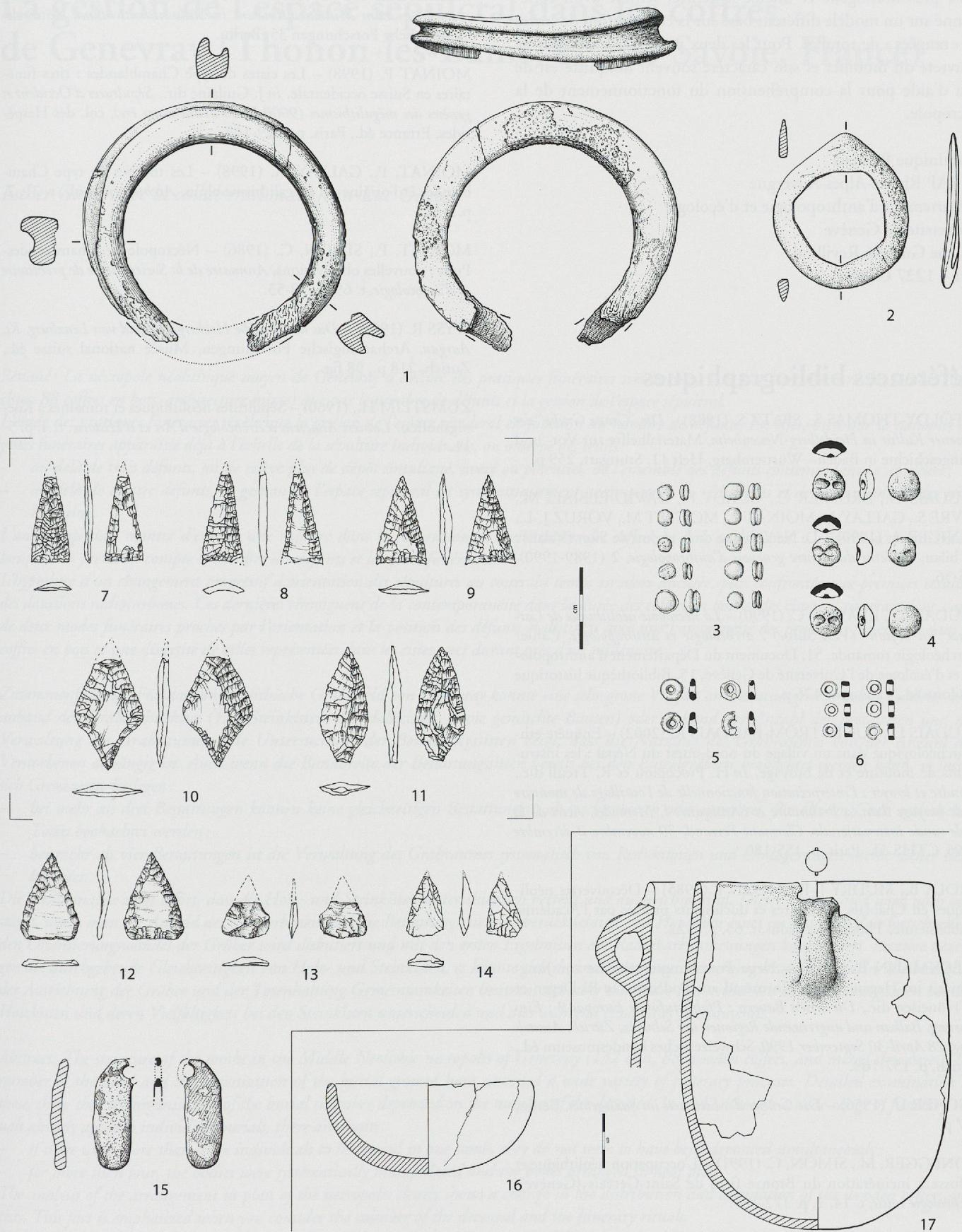


Fig. 21. Sélection de mobilier présent dans la nécropole de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie) : 1 : T151, 2 : T1005, 3-6 : T95, 7-11 : T1044, 12 : T1189, 13 : T139, 14 : T88, 15 : T101, 16 : T55, 17 : T139. (Dessin : D. Baudais, Inrap).

bois, plus homogène et mieux structuré, semble avoir fonctionné sur un modèle différent basé sur la constitution de sortes de « rangées » de tombes. Pour les deux pratiques funéraires, la pauvreté du mobilier et son caractère souvent ubiquiste est de peu d'aide pour la compréhension du fonctionnement de la nécropole.

Dominique Baudais
INRAP Rhône-Alpes-Auvergne
Département d'anthropologie et d'écologie
Université de Genève
12, rue Gustave-Revilliod
CH – 1227 Genève

MEIER-ARENDE W. (1975) – *Die Hinkelsteingruppe. Der Übergang vom Früh- zum Mittelneolithikum in Südwestdeutschland*. Römisch-Germanische Forschungen 35, Berlin.

MOINAT P. (1998) – Les cistes de type Chamblandes : rites funéraires en Suisse occidentale, in J. Guilaine dir., *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*, coll. des Hespérides, Errance éd., Paris, p. 129-143.

MOINAT, P., GALLAY, A. (1998) – Les tombes de type Chamblandes et l'origine du mégalithisme alpin, *Archéologie suisse*, t. 21, 2, p. 2-12.

MOINAT, P., SIMON, C. (1986) – Nécropole de Chamblandes-Pully : nouvelles observations, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, t. 69, p. 39-53.

WYSS R. (1998) – *Das neolithische Hockergräberfeld von Lenzburg, Kt. Aargau*, Archaeologische Forschungen, Musée national suisse éd., Zurich, 218 p., 98 fig.

ZUMSTEIM H., (1960) – Sépultures néolithiques et romaines à Koenigshoffen, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie d'Art et d'Histoire*, t. 4, p. 5-11.

Références bibliographiques

- ALFÖLDY-THOMAS S., SPATZ S. (1988) – *Die "Grosse Grube" der Rössener Kultur in Heidelberg-Neuenheim*, Materialhefte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden - Württemberg, Heft 11, Stuttgart, 259 p.
- BAUDAIS D., BRUNIER C., CURDY P., DAVID-ELBIALI M., FAVRE S., GALLAY A., MOINAT P., MOTTET M., VORUZ J.-L., WINIGER A. (1990) – Le Néolithique de la région de Sion (Valais) : un bilan, *Bulletin du Centre genevois d'anthropologie*, 2 (1989-1990), p. 5-56.
- BAUDAIS D., KRAMAR C. (1990) – *La nécropole néolithique de Corseaux "en Seyton" (VD, Suisse) : archéologie et anthropologie*, Cahier d'archéologie romande, 51, Document du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, 15, Bibliothèque historique vaudoise éd., Lausanne, 176 p.
- BAUDAIS D., LUNDSTRÖM-BAUDAIS K. (2002) – Enquête ethnarchéologique dans un village du nord-ouest du Népal : les instruments de mouture et de broyage, In H. Procopiou et R. Treuil dir., *Moudre et broyer : l'interprétation fonctionnelle de l'outillage de mouture et de broyage dans la Préhistoire et l'Antiquité, I, Méthodes, Actes de la table ronde internationale, Clermont-Ferrand, 30 novembre-2 décembre 1995*, CTHS éd., Paris, p. 155-180.
- CROLA B., MUDRY J.-P., TICON J. (1985) – Découvertes néolithiques en Chablais. Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne, Thonon-les-Bains, t. 63, p. 2-22.
- DIECKMANN B. (1990) – Neue Forschungsergebnisse zur Jungsteinzeit im Hegau und in Hornstaad am Bodensee, in R. Degen et M. Höneisen dir., *Die ersten Bauern : Pfahlbaufunde Europas 2 : Einführung, Balkan und angrenzende Regionen der Schweiz*, Zürich, Ausstellung, 28 April-30 September 1990, Schweizerisches Landesmuseum éd., Zürich, p. 157-169.
- FISCHER U. (1956) – *Die Gräber der Steinzeit im Saalegebiet*, Berlin, 327 p.
- HONEGGER, M., SIMON, C. (1991) – L'occupation néolithique et la fosse à incinération du Bronze final de Saint-Gervais (Genève), *Archéologie suisse*, t. 14, 2, p. 172-180.
- JEUNESSE, C. (1995) – Les anneaux-disques irréguliers du Sud de la plaine du Rhin supérieur et la question des bracelets en pierre du Néolithique danubien. *Cahiers Alsaciens d'Archéologie d'Art et d'Histoire* 38, p. 5-34.